



BULLETIN  
MUNICIPAL



GEUDERTHEIM

ANNÉE 2000  
N° 14

# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	1
<b>RETROSPECTIVE DE L'ANNEE ECOULEE :</b>	
♦ Le Premier Mariage et le Premier Bébé de l'An 2000 à Geudertheim	2
♦ Raphaël VOLTZ remporte le bronze aux JO de Sydney !	3
♦ La Chorale Ste Cécile honore huit de ses membres	4
♦ Dimanche 5 Mars 2000 : Monseigneur Doré au Centenaire de l'Eglise Catholique	5
<b>VIE SOCIALE :</b>	
♦ La Vie de la Commune	6-7
♦ Le Carnet de Famille	8
♦ Un hommage à M. Jacques HAMM	9
♦ Un revenant ! Alfred PETER de retour à Geudertheim après 49 ans d'absence	10
<b>DOSSIER EXCLUSIF :</b>	
♦ Un drame écologique : Reportage - Photos de l'après tempête dans notre belle forêt	11-19
<b>2000 : L'ANNEE DES GRANDS TRAVAUX</b>	20-21
<b>LE MONDE SPORTIF ET ASSOCIATIF DE NOTRE COMMUNE :</b>	
♦ Une grande sportive : Valérie LE GALL	22
♦ <b>SUPPLEMENT DETACHABLE : Le Guide des Associations de Geudertheim</b>	23-26
♦ Le football - club souffle ses 60 bougies !	27
<b>INFOS EN BREF</b>	28
<b>ZOOM SUR LA COMMISSION D'AMENAGEMENT DU VILLAGE :</b>	
♦ Fleurissement : bilan	29
♦ Fleurissement : résultats du concours 1999, informations	30-31
♦ Un bref coup d'œil sur le programme de voirie réalisé et à venir	31
<b>VIE QUOTIDIENNE :</b>	
♦ Adresses et coordonnées utiles	32-33
♦ Informations de la Poste	34
♦ Nouveau : le Restaurant « L'Arbre Vert - Chez Noëlle »	34
<b>COMMERCES : Zoom sur les GARAGES de notre commune</b>	35
<b>INFOS EN BREF</b>	36
<b>INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :</b>	
♦ Quelques décisions du Conseil Municipal	37
♦ Le Budget de Geudertheim en 2000	38
♦ Le Budget Investissement en 2000	39
♦ Le Compte Administratif en 1999	40
♦ Le Compte Administratif Investissement en 1999	41
♦ Informations sur les études du réseau d'eau potable	42-43
♦ Textes de lois concernant les chiens dangereux : ce qui a changé	44-46
<b>VŒUX DE NOËL</b>	47
<b>LE CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS EN 2001</b>	

## LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

L'an 2000 s'achève et nous conduit à présent à pas rapides vers le 3<sup>ème</sup> millénaire. L'édition 2000 de notre bulletin municipal annuel tente de relater des événements notoires pour Geudertheim et de vous apporter, comme chaque année, des informations sur la vie municipale (vie sociale, nouveautés, monde associatif et sportif, entreprises, etc.).

Vous avez sans doute constaté à la lecture du budget et de vos feuilles d'impôts locaux que la part communale des quatre taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle) a nettement augmenté. Cette augmentation a été nécessaire pour équilibrer le budget. Depuis quelques années le budget de la Commune est amputé de 300 000 FF de taxe professionnelle qui provenait de la raffinerie. En outre les bases de la taxe professionnelle ont diminué et enfin, la Commune ne pourra plus équilibrer ses budgets grâce aux recettes de vente de bois, bien au contraire, la forêt va nécessiter un effort financier important pour pouvoir redémarrer. Cet ajustement des taxes constitue une opération vérité que nous avons tenu à réaliser sans considération des échéances électorales.

De grands travaux de rénovation ont été réalisés en 2000 aux bâtiments communaux ; l'Ecole, la Poste et la Maison des Sœurs ont ainsi pris des couleurs nouvelles. En outre, la modernisation de l'installation électrique ainsi que de l'installation de chauffage de l'Ecole a été réalisée.

Vous ne trouverez pas de page sur la révision du POS parce qu'il ne s'est rien passé en 2000. L'étude diagnostic sur le réseau d'assainissement démarrera seulement en 2001.

Nous rendons hommage à Jacques Hamm, ancien Conseiller municipal, ancien Chef de Corps des Sapeurs pompiers et Président d'honneur du FCG, décédé le 18 octobre 2000.

Cet été notre FCG a fêté dignement et fièrement son 60<sup>ème</sup> anniversaire. Il a réuni à cette occasion plusieurs générations de Présidents et de membres du club lors de cérémonies fort sympathiques.

L'année 2000 a été marquée avec éclat par la visite pastorale de Monseigneur Doré, Archevêque de Strasbourg.

Elle fut marquée également par l'exploit fantastique de Raphaël Voltz qui a ramené une médaille de bronze des Jeux Olympiques handisports de Sidney.

Madame, Monsieur, je vous souhaite bonne lecture et vous présente mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de succès pour l'année 2001.

Votre Maire

Erwin Fessmann

## ILS ONT DIT " OUI " A 0 H 01 !

Karin TROG et Patrick HOECHSTETTER  
ont été unis par les liens du mariage

♥ LE 1ER JANVIER 2000 A 0 H 01 ♥

en la Mairie de Geudertheim par leur voisin,  
l'Adjoint au Maire Jean HAMM... instant unique !

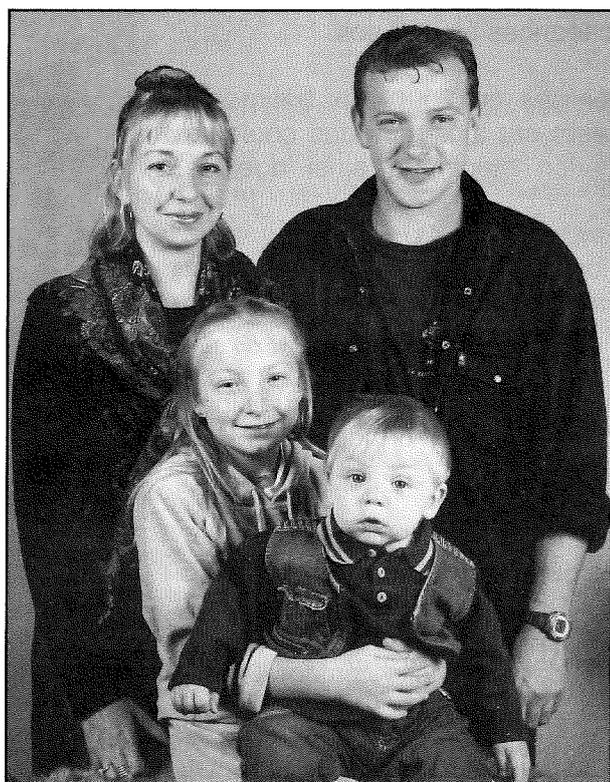
L'heureux couple a élu domicile  
au 35 A, Rue Sainte Maison où il savoure  
au quotidien la vie à deux !

♥ **Souhaitons - leur bon vent  
et beaucoup de Bonheur !** ♥

# 2000



" pour marquer le coup... "



## LE PREMIER BEBE !

Le petit Quentin est âgé aujourd'hui  
de 11 mois et habite 5, Rue des Vignes.

Il fait le bonheur de ses parents  
M. et Mme Christian LITT ainsi que  
de sa sœur Maïté.

*NOUS LEUR ADRESSONS NOS PLUS  
VIVES FELICITATIONS.*

QUENTIN LITT EST NE LE 6 JANVIER 2000...

C'EST LE PREMIER BEBE DE L'AN 2000  
DE GEUDERTHEIM



# RAPHAËL VOLTZ RAFLE LE BRONZE A SYDNEY !

**C'est la gloire pour Raphaël Voltz, 29 ans !**

Il a en effet remporté la médaille aux Jeux Paralympiques de Sydney National du Mérite par



de bronze du tir à la carabine et a été fait Chevalier dans l'Ordre M. le Président de la République.

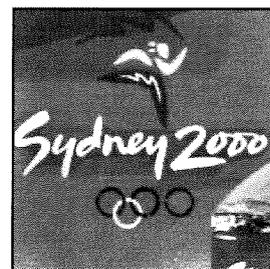
Raphaël, strasbourgeois de naissance, est venu s'établir à Geudertheim (rue Louis Pasteur) avec ses parents à l'âge de 13 ans. Excellent footballeur, il s'est accroché à la vie par le sport après son accident. Il avait 17 ans et a manifesté une volonté de fer pour réussir dans la discipline qu'il a choisie : le tir à la carabine. Sociétaire de la société de tir d'Ostwald, il s'entraîne à fond. Les premiers titres tombent. Lorsqu'il devient champion de France en 1995, et alors qu'il n'était pas

qualifié pour les JO d'Atlanta, Raphaël confiait déjà son rêve était de Sydney. Il a mis de son côté, en Tenir une carabine chose facile. Avec Raphaël s'accroche de France en avec 598 points performance. Aux Raphaël réussit son



à l'époque que d'aller aux JO tous les atouts s'entraînant durement. n'est pour lui pas la rage au ventre, et devient recordman position debout sur 600. Une sacrée JO de Sydney, pari : décrocher une

médaille. A ce niveau, peu importe la couleur. En face de lui, le Suédois Johansson est un sacré client, puisqu'il est le champion olympique en titre. Raphaël, si solide mentalement, est assailli, pour la première fois de sa carrière, par le teco, ces battements de cœur fous qui toquent contre la poitrine et qui lui font perdre un peu ses moyens. Au terme des éliminatoires, il est 4<sup>e</sup> avec 595 points, alors qu'il tourne généralement avec 597 points. Pendant la finale il se ressaisit et s'adjuge la médaille de bronze sur le dernier plomb.



**Une joie immense l'envahit : médaillé à Sydney, lui, le modeste Alsacien !**



De retour au pays, les réceptions se succèdent. Le 23 novembre 2000, Jacques Chirac accueille à la salle des fêtes de l'Elysée les 80 médaillés français, en présence du Premier Ministre Lionel Jospin et Mme Marie-George Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports. Raphaël est bien entendu de la partie. Comme Béatrice Hess, septuple médaillée d'or, il est fait Officier dans l'Ordre National du Mérite. Quand à l'avenir, Raphaël ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Après le bronze, il vise l'argent et l'or. Pourquoi pas médaillé d'argent en 2004 et l'or en 2008 à Paris ! **Chapeau bas et Bonne Chance Raphaël !**



## **CHORALE SAINTE CECILE DE GEUDERTHEIM : 8 MEMBRES RECOMPENSES**

Le dimanche 26 Novembre 2000, à l'issue de la messe, huit membres de la Chorale Ste Cécile ont été récompensés pour leur dévouement, leur disponibilité et leur fidèle participation. Dimanche après dimanche, jours de fête, mariages, baptêmes et enterrements ils animent les offices sous la direction de M. Eugène Steinmetz.



Monsieur Steinmetz, qui dirige la chorale depuis de nombreuses années, a également été chaleureusement félicité. Il a profité de l'occasion et a lancé un appel aux jeunes générations pour venir rejoindre les membres de la chorale.

Après la remise des médailles et des félicitations, l'assemblée s'est retrouvée dans la crypte de l'église autour d'un verre de l'amitié offert par la commune.



Des bénévoles à l'honneur :

Mesdames ACKER, OHLMANN, PETER, SCHUTZ,

Messieurs ACKER, EGLE, GASSMANN

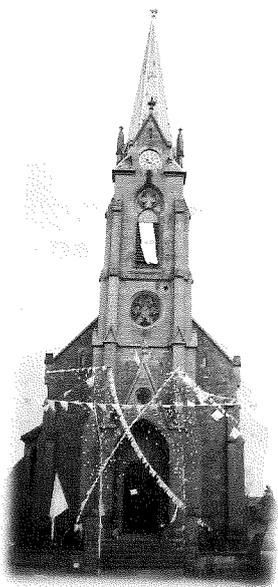
## Le CENTENAIRE de l'Eglise SAINT BLAISE

**La paroisse catholique de Geudertheim a célébré le centième anniversaire de son église St Blaise le Dimanche 5 mars 2000. Toute une équipe s'est mobilisée pour faire de cette commémoration une fête inoubliable.**

Pendant les longues soirées d'hiver au coin du feu, des familles de Geudertheim ont confectionné des fleurs et des guirlandes en papier crépon vert, blanc et jaune. Ces accessoires ont servi à la décoration d'arbres qui « poussaient » tout au long du parcours entre l'église et la salle polyvalente, qui avaient elles aussi un air de fête grâce à une superbe décoration tout en jaune et blanc.



Monseigneur Doré a été accueilli sur le parvis de l'église par toute la communauté et a célébré une grande messe solennelle à 10h. C'était pour lui l'occasion de faire passer un message de fraternité, d'espérance et de joie de vivre dans la foi chrétienne. La célébration a été animée par l'ensemble des chorales de Weyersheim, Hoerdts et Geudertheim, réunion symbolique renforçant les liens entre ces différentes communautés catholiques. Dans la salle polyvalente l'Archevêque de Strasbourg a partagé un « pot au feu » en compagnie de plusieurs personnalités officielles et d'un grand nombre de convives. Petit clin d'œil de l'Histoire, à la table officielle se trouvaient des représentants de la famille Schauenburg à qui l'on doit la construction de l'église voilà un siècle. L'après-midi a été animée par la chorale des enfants, le groupe folklorique et l'harmonie municipale. La visite guidée du château et de l'église étaient organisés avant un superbe concert gospel. Cette journée mémorable s'est terminée autour d'une tarte flambée, moment fraternel de partage.



# \* La Vie de la Commune \*

## Les Anniversaires

Au cours de cette année 2000, Monsieur le Maire, accompagné d'un Adjoint, a eu le plaisir et le privilège de présenter les meilleurs vœux de la Commune et de remettre un arrangement floral :

### pour les 95 Ans :

à Madame **Joséphine RAU - HIRSCH**, née le 18 Janvier 1905  
domiciliée 3, Rue de l'Arche

### pour les 85 Ans :

à Madame **Elsa ORSINI - WENDLING**, née le 20 Février 1915  
domiciliée 84, Rue du Général de Gaulle

à Madame **Eugénie FRAULI - KEMPF**, née le 13 Juillet 1915  
domiciliée 19, Rue Sainte Maison

à Madame **Marie WOLFF - STOLL**, née le 9 Août 1915  
domiciliée 101, Rue du Général de Gaulle

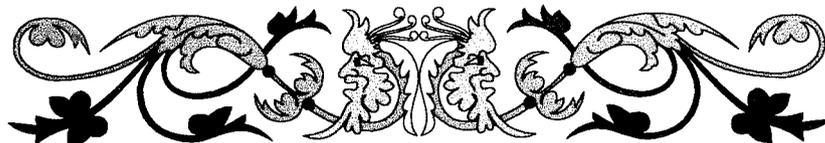
à Madame **Mathilde FESSMANN - WURMEL**, née le 27 Août 1915  
domiciliée 3, Rue du Presbytère

à Monsieur **Georges KRESS**, né le 28 Août 1915  
domicilié 6, Rue de la Montée

à Monsieur **Louis GAUPP**, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1915  
domicilié 4, Rue du Puits

à Madame **Marie HELFRICH - ROSER**, née le 27 Octobre 1915  
domiciliée 12, Rue de l'Arche

**Ces visites sont devenues une coutume dans notre village :  
appliquées dès le 85<sup>ème</sup> Anniversaire, puis tous les 5 ans**





# Les Anniversaires de Mariage

## ≡ ♥ ≡ Noces de Diamants (60 ans de vie commune) :

Monsieur **Charles GANGLOFF** et Madame **Emma HAMM**, mariés ( à Geudertheim ) le 8 Juin 1940  
domiciliés 10, Route de Bietlenheim

## ♥ Noces d'Or (50 ans de vie commune) :

Monsieur **Georges MARTINI** et Madame **Caroline BURIG**, mariés ( à Kurtzenhouse ) le 17 Février 1950  
domiciliés 11, Rue de la Montée

Monsieur **Georges HAMM** et Madame **Marie Louise BRUCKMANN**, mariés ( à Geudertheim ) le 23 Juin 1950  
domiciliés 8, Rue Hof

Monsieur **René WALTER** et Madame **Marie Madeleine LUDWIG**, mariés ( à Brumath ) le 22 Septembre 1950  
domiciliés 68, Rue du Général de Gaulle



## Connaissez - vous les Doyens de notre Village ?

Madame **Catherine BURIG - LUDWIG**, née le 11 Juillet 1904 à *Maizières-Les-Vics*  
domiciliée 2, Rue de l'Arche

Madame **Marie MUHL - KRIPPLEBEN**, née le 14 Octobre 1906 à *Geudertheim*  
domiciliée 2, Rue Hornwerk

Monsieur **Antoine JUNG**, né le 14 Octobre 1906 à *Geudertheim*  
domicilié 33, Rue sainte Maison

Madame **Marie ROSER - MUHL**, née le 24 Mai 1907 à *Geudertheim*  
domiciliée 12, Rue Sainte Maison

Madame **Salomé RITTER - ARBOGAST**, née le 7 Octobre 1907 à *Geudertheim*  
domiciliée 100, Rue du Général de Gaulle

Madame **Marthe WENDLING - THAL**, née le 3 Octobre 1908 à *Molsheim*  
domiciliée 99, Rue du Général de Gaulle

# C A R N E T   D E   F A M I L L E

## **NAISSANCES**

25.12.1999	SEGEAT Anne-Claire Emilie	04.06.2000	MOME Marie Françoise Renée
27.12.1999	BOUTERAON Camille Laetitia	05.07.2000	SCHALLER Claire Justine Elisabeth
06.01.2000	LITT Quentin Paul André	05.07.2000	BILDSTEIN Myriam Christine
08.01.2000	URBAN Valentin Alfred Jean	16.07.2000	WERLE Elsa Célia
09.01.2000	HARNISCH Mélanie Estelle Monique Marie	22.07.2000	CHOULET Elodie Nathalie
15.01.2000	ROSET Clarisse Léa Maria	23.08.2000	CHRISTOPH Franck
25.01.2000	ZUMSTEIN Eva Louise	24.08.2000	CHAVANNE Lorelei Luna
08.02.2000	KALMES Jules Jacques René	28.08.2000	KNITTEL Camille Louise Elise
11.02.2000	CORTES Loïc Sébastien Auguste	29.08.2000	EGLE Candice Gilline Simone
20.03.2000	FRIEDRICH Mathieu	02.09.2000	ULRICH Benjamin
01.05.2000	GESTER Michaël Philippe Wilfried	14.11.2000	KAPPS Théo Yves Léon
09.05.2000	MAZIERES Romain Christian	17.11.2000	MASSON Lucie Louise Hélène
16.05.2000	BRUDER Alexis Raymond Georges	06.12.2000	OBERLE Ludivine Mathilde
01.06.2000	MEYER Romain	06.12.2000	ROSER Ophélie Anaïs

## **MARIAGES**

29.12.1999	CAZIN Frédéric - MAYER Sonia Renée Marie Jeanne
01.01.2000	HOECHSTETTER Patrick Etienne - TROG Karin Sylvie
18.03.2000	STEINMETZ Eric - MAECHLING Isabelle Sophie
03.06.2000	FESSMANN Laurent - CHARPENTIER Caroline Geneviève Nicole
17.06.2000	JUNGER Denis - OBERHOLTZ Karine Madeleine
24.06.2000	VOLTZENLUGEL Pascal Georges - WACLAWIK Stéphanie
01.07.2000	MERTZ Michaël Gilbert - MISCHLER Christelle
08.07.2000	WEITZ Christophe Georges - GRANGE Céline Carole
20.07.2000	GALVANI Daniel Francis - LEGRAND Delphine Gisèle
28.07.2000	PINTO Alexandre-Manuel - PEREIRA Filemena
29.07.2000	WYTTENBACH Christian René - ARMAND Isabelle Annette
05.08.2000	CRONIMUS Pascal - MARTENS Nathalie Sandrine
29.09.2000	HUSS Paul Philippe - RAU Christine Madeleine

## **DECES**

14.12.1999	WENDLING Joséphine Vve JUNGER
18.12.1999	JUNG Ernest Edouard
22.01.2000	HIRCH Joséphine Vve RAU
28.01.2000	MULLER Guillaume Jean
26.02.2000	JUNGER Marie Thérèse
06.03.2000	FESSEL Alfred Georges
19.03.2000	GODEL Léon Michel
03.05.2000	KAUFFMANN Salomé Catherine épouse KNIPPER
05.07.2000	HARNISCH Mélanie Estelle Monique Marie
16.07.2000	WOLFF Salomé Vve ROSER
28.07.2000	WENDLING Chrétien
27.08.2000	ROSER Marie Vve SUSS
10.09.2000	FRIEDRICH Auguste
18.10.2000	HAMM Jacques
26.11.2000	KRESS Georges

## UN GRAND MONSIEUR DE GEUDERTHEIM EST PARTI...

Salut Jacob,

Jacques HAMM nous a quittés subitement le 18 Octobre 2000.  
Sous son air réservé se cachait un homme de caractère et de détermination.

Jacob s'est d'abord illustré par son dévouement à la jeunesse sportive. Il fut Président du FC Geudertheim pendant plus de vingt ans. Il faisait partie du petit groupe des fondateurs, avec notamment Eugène Raepfel, lui aussi décédé tout récemment. Tenir les rênes d'un jeune club où tout ou presque était à faire n'était pas chose facile. Il y avait un petit terrain en bout de forêt, le siège était au restaurant à l'« Arbre Vert » dont une arrière-salle au premier étage servait de vestiaire et la buanderie au fond de la cour de « lavoir ». Jacob venait le vendredi soir pour composer l'équipe... Peu à peu les aménagements ont été réalisés : une maisonnette servant à la fois de vestiaire et de local de rangement a été construite puis le terrain a été agrandi. La fonction permanente d'entraîneur ou de joueur-entraîneur a été créée. Jacob était toujours là, partageant les joies et les peines sportives.

Jacques HAMM a fait partie du Corps de Sapeurs Pompiers de Geudertheim du 10 juin 1946 au 22 juillet 1981. Il en a été le Chef du 1<sup>er</sup> janvier 1967 au 22 juillet 1981. Il fut un Chef avisé, soucieux de la cohésion et de l'efficacité nécessaires à la qualité du service de protection des biens et des personnes. Il portait dignement son grade de Capitaine Honoraire et se faisait un devoir, en tant que vétéran, d'assister à toutes les manœuvres générales de printemps et d'automne du CPI.

Le 14 février 1958 Jacques HAMM est entré au Conseil municipal de Geudertheim et a régulièrement été réélu. Il a cédé sa place à plus jeune en mars 1989. Il était économe de ses interventions mais quand il s'exprimait son avis n'en avait que plus de poids.

Son activité d'agriculteur, qu'il a exercée jusqu'au bout, lui assurait une présence permanente soit aux champs, soit au village. Pendant ses arrêts aux cafés il avait toujours un mot d'humour pour l'un ou pour l'autre.

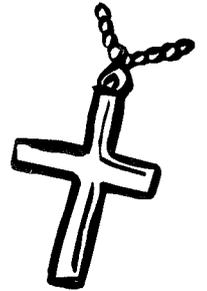
Salut Jacob, je suis fier d'avoir été ton ami.

Erwin

# Le retour d'Alfred Peter, Missionnaire au Gabon durant 49 ans

Alfred Peter, un enfant de Geudertheim, retraité depuis le début de cette année, est de retour au pays, après avoir été missionnaire au Gabon pendant 49 ans !

Agé de presque 77 ans, Alfred Peter est né le 27 mars 1924 rue Ste Maison. Ensuite ses parents se sont installés rue de la rivière. Sa haute silhouette ne passe pas inaperçue. Après l'école primaire, il fait des études en Belgique chez les Jésuites et passe l'occupation allemande en Bretagne. Après la guerre, il poursuit ses études à la Congrégation des Pères du St Esprit à Paris et est ordonné prêtre le 1er octobre 1950. Le 15 juillet 1951, il célèbre sa première messe à Geudertheim. Ensuite c'est le départ pour le Gabon.



Homme très ouvert et affable, il vous raconte sa vie, simplement, sans détour. Voici quelques souvenirs parmi des milliers d'autres. Sa première tâche fut d'installer un four à briques afin de pouvoir habiter une maison en dur. Une de ses fiertés est d'avoir construit une école de six classes et de pouvoir former ainsi des générations de petits Gabonais. Ce qui lui vaut l'équivalent de la Légion d'Honneur remise par le Président de la République gabonaise en personne ! Il œuvre avec d'autres missionnaires alsaciens : Antoine Lawen de Saessolsheim, Antoine Klein de Woellenheim, Laurent Ott de Schweighouse. Et se souvient de sa grande joie de pouvoir accueillir un concitoyen dans sa mission : le regretté Eugène Friedrich, responsable de l'enseignement au Gabon. Manioc, patate douce, bananes, mangues et autres fruits et légumes ont composé son ordinaire, amélioré par les produits de la chasse, comme antilope ou sanglier. Alfred Peter avait aussi un potager où il cultivait des haricots. Un essai de culture d'asperges n'a rien donné.

De retour au pays, il a eu le bonheur de fêter son jubilé d'or sacerdotal en juillet dernier, en l'église de Geudertheim. Rattaché à la maison de retraite de Wolxheim-le-Canal où séjournent une vingtaine de missionnaires retraités, Alfred Peter se dit encore trop jeune pour s'y établir en permanence et voyage entre sa famille (son frère vit à Drusenheim) et ses amis.

Après un demi-siècle d'absence, il constate, non sans tristesse, qu'en 1950 l'Afrique était terre



de mission où œuvraient de nombreux Alsaciens et qu'à présent des religieux africains et d'ailleurs doivent épauler le clergé d'Alsace pour pallier le manque de vocations. Incroyable renversement de situation qui ne le fait cependant pas douter de l'avenir.

**BIENVENUE !**

Alfred PETER, entouré ici de proches et d'amis, est le 3<sup>ème</sup> en partant de la droite

## 26. 12. 1999 : BILAN D'UNE FORET MEURTRIE...

Dimanche 26 Décembre 1999. Il est environ 10 h... le ciel sombre de cette matinée hivernale s'éclaircit progressivement, sa couleur virant vers une couleur insolite entre le gris et le jaune, signe d'un déchaînement atmosphérique. Les nuages bas passent rapidement dans le ciel, chassés par des bourrasques de vent dépassant les 140 km / heure... une tempête est en train de s'abattre sur la France. Même " Météo France " n'avait pas prévu un phénomène de cette ampleur !

La tornade, telle une armée invisible, progresse inexorablement sur l'hexagone, en provenance de l'Océan Atlantique. Les dégâts sont rapidement nombreux : les tuiles se détachent des toits, les antennes cèdent sous la pression des éléments, les arbres plient puis rompent, pris dans des tourbillons d'une violence rare sous nos latitudes.

Quelques inconscients bravent l'ouragan et courent çà et là pensant mettre à l'abri, à temps, une voiture, un quelconque objet,... parfois au péril de leur vie. Heureusement, la plupart d'entre nous restent cloîtrés dans les maisons, tantôt choqués, tantôt effrayés... souvent les deux à la fois ! Rarement cataclysme naturel aura été aussi impressionnant et ravageur en France, en Alsace, à Geudertheim.

La suite, vous la connaissez : une fois les coups de vent passés, place aux experts d'assurance, aux réparations, à la course aux poseurs d'antennes et aux couvreurs, surchargés de travail. Aujourd'hui la plupart des dégâts de cette journée mémorable sont réparés, et pourtant...

A Geudertheim les séquelles perdureront encore plusieurs décennies : notre si précieuse forêt, vieille de plus de 800 ans et couvrant 300 ha, est décimée à 68 %. Seul demeure un triste paysage d'arbres enchevêtrés. Aucune essence n'est épargnée. Il faudra une cinquantaine d'années pour retrouver un écosystème d'une telle beauté et richesse, et ce ne sont là que les prévisions les plus optimistes...



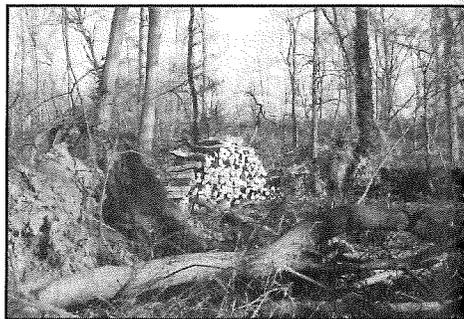
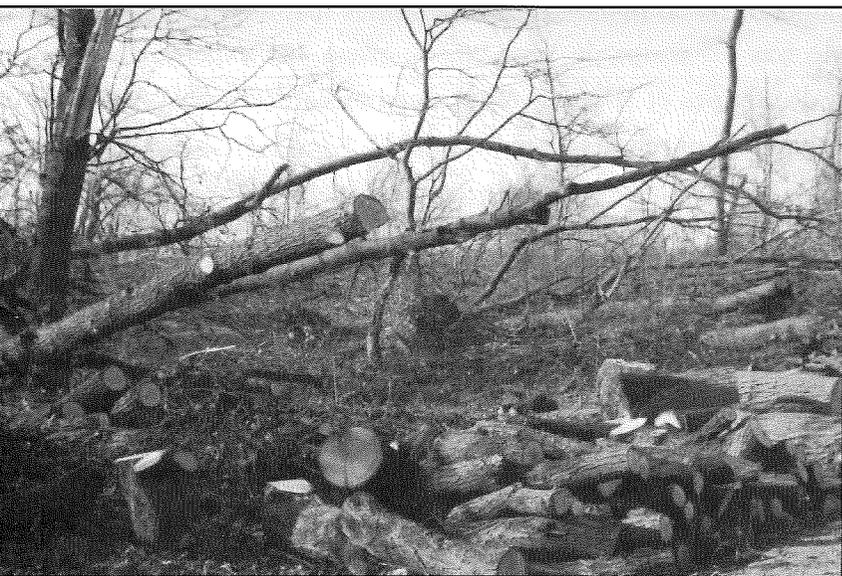
Afin d'immortaliser ces dégâts, nous avons fixé quelques images, un jour de février 2000.

**TOUR D'HORIZON D'UN CHAOS ECOLOGIQUE...**

personne n'a sans doute oublié le terrible coup de vent (...).

Il fut un ouragan. Les ravages qu'il produisit furent immenses en Europe (...). Villes renversées, forêts déracinées, rivages dévastés, des montagnes d'eau qui se précipitaient comme des navires jetés sur la côte (...): tels furent les témoignages de sa fureur, qui furent laissés à sa merci par ce formidable ouragan. "

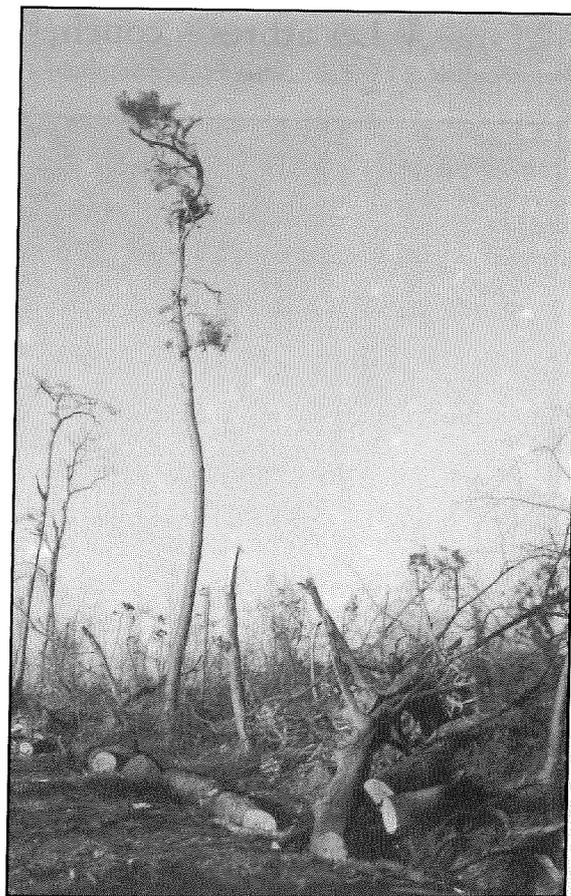
Jules Verne " L'île mystérieuse ", tome 1, page 2

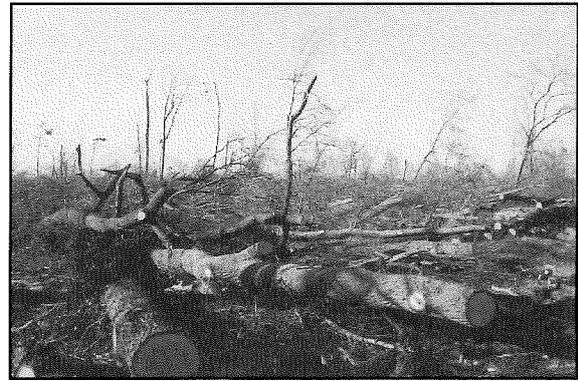
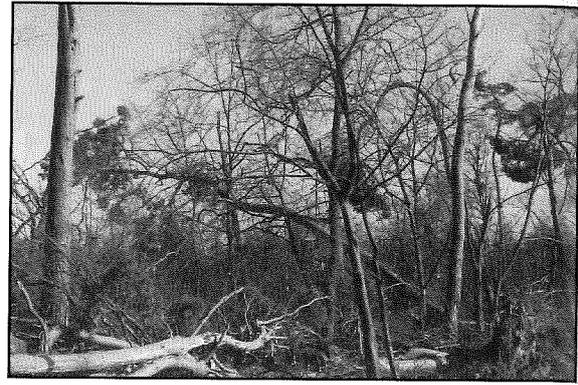
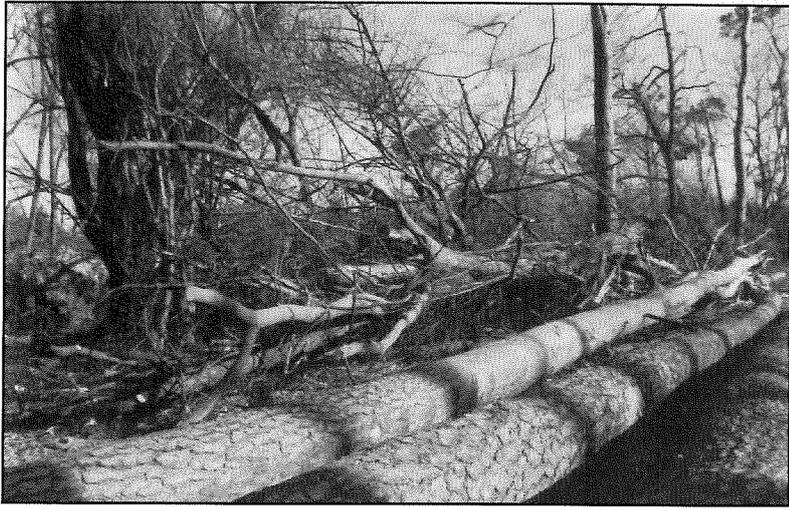




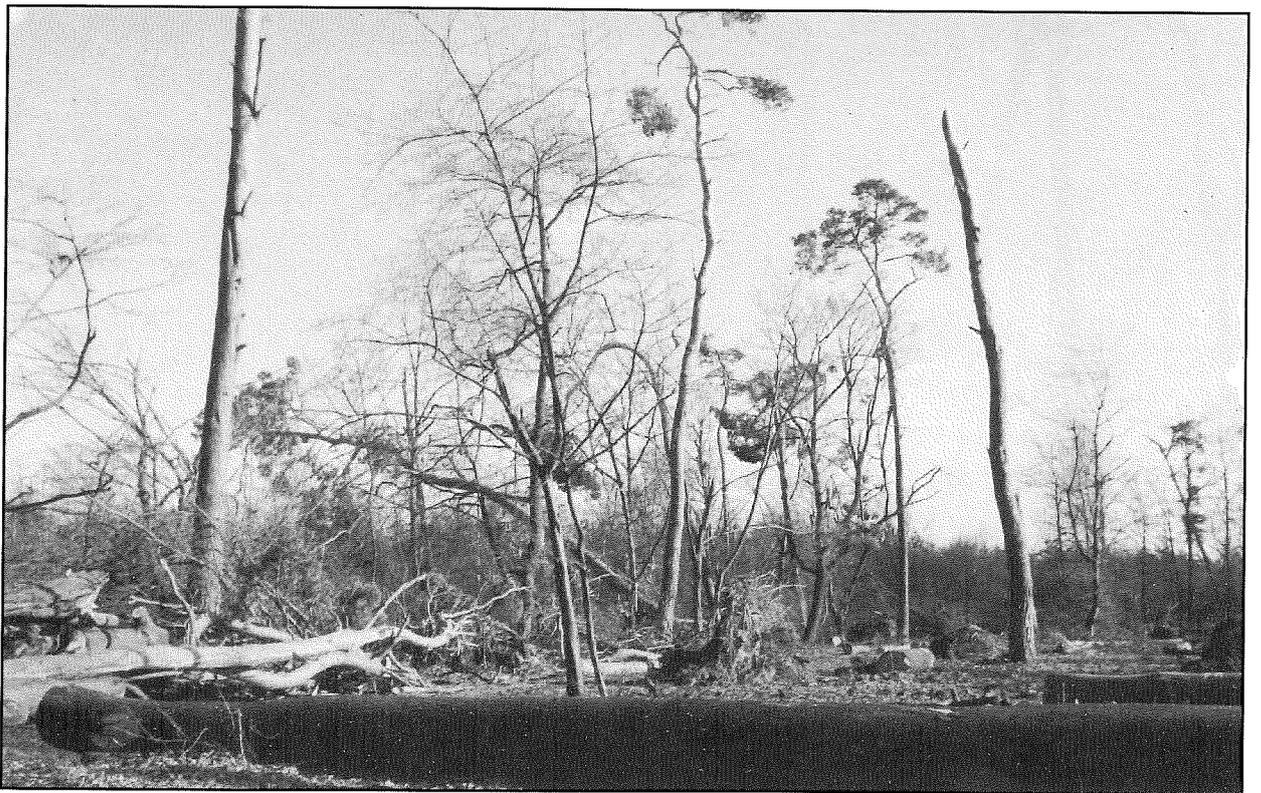
" La Forêt, son " horreur sacrée ", son mystère, sa fraîcheur et sa grâce, son silence et ses voix, son éternelle jeunesse à chaque printemps ressuscitée (...) ses enchanteurs, ses fées, ses sorcières, la forêt a toujours hanté l'imagination des hommes ; et les hommes à leur tour l'ont peuplé de leurs rêves, de leurs terreurs ou de leurs nostalgies. "

M. Genevoix, " Forêt voisine "





Des scènes post - apocalyptiques qui donnent la chair de poule !  
Les arbres « couchés » se comptent par centaines....





« Qui dira le sentiment qu'on éprouve en entrant dans ces forêts aussi vieilles que le monde (...) Le jour, tombant d'en haut à travers un voile de feuillages, répand dans la profondeur du bois une demi - lumière changeante et mobile (...) Partout il faut franchir des arbres abattus, sur lesquels s'élèvent d'autres générations d'arbres (...) j'avance à travers les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus composé des débris des végétaux ; mais je n'arrive qu'à une clairière formée par quelques pins tombés. »

Chateaubriand, Voyages, t. I, p. 71 in Sainte-Beuve



Jusqu'en 1999, la forêt de Geudertheim, d'une superficie de 294 hectares divisés en 21 parcelles, était principalement destinée à la production de bois d'œuvre (résineux et feuillus) et accessoirement à l'accueil du grand public et à l'exercice de la chasse. En effet, notre forêt est plantée et administrée dans un but d'exploitation du bois, de sauvegarde du gibier et de réserve d'eau. On parle de **forêt d'exploitation**. Seules quelques parcelles sont destinées à l'accueil du grand public. C'est le cas de la parcelle n° 1 qui comprend le stade de football.

Depuis de nombreuses années, la gestion de la forêt en matière d'exploitation et de régénération a été confiée à l'Office Nationale des Forêts, qui assure sa charge sous le contrôle du Conseil Municipal. Précision utile : l'ONF vit de la vente du bois, comme un établissement privé, tout en employant 7 000 fonctionnaires\* (en plus des 5 000 ouvriers forestiers à statut privé) à des tâches qui vont de l'entretien de la forêt à l'animation et à l'accueil du public.

Afin de bien pouvoir se rendre compte des dégâts, donnons la parole à deux hommes pour qui la forêt est plus qu'un écosystème...

« La tempête a touché uniformément la forêt de Geudertheim. Toutes les classes d'âges de peuplements ont souffert. On peut toutefois noter que les très jeunes fourrés, gaulis (ensembles de pousses, devenues grandes, mais qui demeurent minces) ou bas perchés ont eu la chance d'être épargnés ; mais les surfaces intactes représentent à peine 15 % de la forêt. D'autre part, les résineux sont décimés à 90 %.

L'exploitation, dictée par le marché, a commencé dans les gros bois et les pins de préférence. L'intervention des abatteuses a permis de traiter une partie des petits et moyens bois. Dans les parcelles exploitées mécaniquement il subsiste à présent un sous étage de hêtres et de charmes. Ces essences formeront dans un premier temps les peuplements futurs, que l'on pourra enrichir artificiellement de manière ponctuelle. Le passage d'un broyeur a permis l'ouverture de layons (sentiers tracés pour faciliter la marche des chasseurs) propices à l'installation de semis et qui serviront au suivi des peuplements.

Les différentes exploitations ont permis de sortir environ 6000 m<sup>3</sup> de petits bois destinés au petit sciage et à la trituration. S'y ajoutent 3000 m<sup>3</sup> de gros bois, pin, hêtre, chêne vendus en bois d'œuvre. D'autres volumes seront mis en vente dès décembre 2000 par adjudication classique. Pour compléter les sorties de bois, il faut également mentionner les volumes prélevés par les fonds de coupe et estimés à 4000 stères. », propos recueillis auprès de M. Vincent HIMBER, Garde - Forestier de Geudertheim par intérim.

Face aux dégâts de la tempête "il est urgent d'attendre" indique Bernard GOURY, directeur général de l'ONF. En attendant, l'Office ne replantera que dans des cas "urgents", comme en Alsace où la tempête a particulièrement frappé.





40 cm de haut... est tellement important : cet épicéa, à l'instar des autres jeunes pousses, représente l'avenir de notre forêt !



Les espaces rendus vierges en hauteur laissent entrevoir le chaos des sous-bois, et les " Géants " se retrouvent bien seuls...



Dans une forêt d'exploitation, chaque partie du bois est destinée à des utilisations industrielles spécifiques :

- A : Bois d'œuvre : pour la menuiserie, l'ameublement ou la construction
- B : Sciures : pour les panneaux ou l'énergie
- C : Dosses, délignures et copeaux : pour la pâte à papier et les panneaux
- D : Ecorce : pour l'énergie ou le compost



« Gravez votre nom dans un arbre, qui poussera jusqu'au nadir,  
un arbre vaut mieux que le marbre, car on y voit les noms grandir. »

Cocteau, Pièce de Circonstance

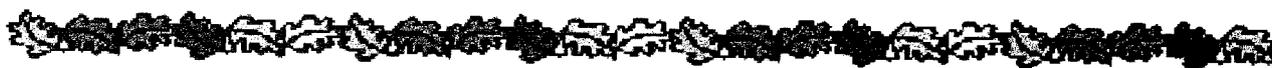


Environ 2 % de la forêt française a été touchée par la tornade ; 47 millions de m<sup>3</sup> de bois sont tombés à terre, représentant plus de trois années de récolte normale pour la forêt publique gérée par l'ONF. Dans la forêt privée, qui représente les trois quarts de la forêt française, ce sont 150 millions de m<sup>3</sup> qui se sont " couchés ". En outre, " sur les millions de m<sup>3</sup> enchevêtrés, environ 15 millions sont invendables et 17 sont vendus ou sur le point de l'être ", comme le précise M. GOURY, avant d'ajouter " le nettoyage des forêts prendra encore deux, voire trois ans. Cela étant, l'ONF s'attend à un déficit de 350 millions de francs en 2000 et 200 millions en 2001 " en expliquant " la première raison est le prix du bois : ceux qui se vendaient à 240 F le m<sup>3</sup> avant la tempête ont vu leur prix chuter à 150 F aujourd'hui. " avant de conclure lucidement : " entre 2002 et 2008, le manque à gagner est estimé entre 80 et 120 millions de francs par an ! "

Sur un plan plus local, et comme la forêt de Weitbruch, la forêt de Geudertheim n'est plus que l'ombre d'elle même : " il a d'abord fallu rouvrir les chemins d'exploitation, à raison de 200 m<sup>3</sup> par jour, avant de pénétrer dans la forêt et 6 semaines après la tempête on est encore sous le choc car près de 46 000 m<sup>3</sup> sont tombés ! Déjà en 1990, 1200 m<sup>3</sup> avaient été décimés, ce qui constituait un gros chablis, mais sans commune mesure avec l'évènement du 26 décembre 1999. Cette fois - ci, les deux tiers des peuplements sont à terre et seules les plus jeunes plantations sont restées sur pied " regrette M. HUSSON, technicien ONF.

Avant cette catastrophe écologique, la forêt rapportait 200 000 francs à la commune. Après le débardage du chablis Geudertheim devra se " serrer la ceinture " pendant de longues années ! Ultime rente forestière, la location de la chasse devrait se maintenir surtout que dans un milieu si brutalement rajeuni, l'explosion végétale devrait favoriser la faune herbivore.

Enfin, en conclusion, nous souhaiterions simplement citer la petite dizaine de bénévoles qui aura passé plusieurs jours en forêt, aux abords du stade de foot, afin de replanter des arbustes qui feront la prospérité de notre forêt lorsque les plus jeunes d'entre nous seront grands parents... Qu'ils en soient remerciés !



La tempête n'a bien sûr pas épargné le village et les bâtiments municipaux. De nombreux dégâts ont été recensés : Eglise Catholique ( toiture, cheminée, pinacle en grès, orgue, vitraux, etc.) ; Eglise protestante ( toiture et clocher ), Mairie, Maison de la Culture, Ecole, Salle Polyvalente, Poste, Laiterie, Maison Forestière.

Des travaux de réparation ont été entrepris pour une ardoise totale d'environ 400 000 Francs, remboursés par l'Assurance.

## 2000 : L'ANNEE DES GRANDS TRAVAUX

Des travaux importants ont été réalisés au cours de cette année. Ce fut le cas de l'Ecole et des logements de service, de La Poste, mais aussi et surtout de la Maison des Sœurs. Cette bâtisse, construite en 1779 par Jacob Fessmann et son épouse née Wein, est une des plus notables de notre cité. Du début du siècle à 1960, la demeure fut cédée au Couvent Saint Marc de Gueberschwihr et occupée par des sœurs charitables de la Congrégation de Saint Joseph. Voilà quelques années, qu'elle appartient à la commune.

Aujourd'hui, après un époussetage sévère, une nouvelle toiture et quelques coups de pinceaux, cette maison est resplendissante et se plaît à nous faire un clin d'œil historique !

Aux travaux proprement dits s'ajoutent le ravalement des façades, la mise aux normes électriques de l'Ecole, l'installation d'une nouvelle chaudière pour l'Ecole, ainsi que la mise en place d'un nouvel accotement dans la cour de récréation, etc. Les coûts de ces rénovations s'élèvent à près de 1 500 000 Francs.



Une rénovation réussie qui met en évidence des colombages ancestraux...



Il aurait été dommage de priver La Poste de sa belle couleur orangée qui embellit toute la rue...

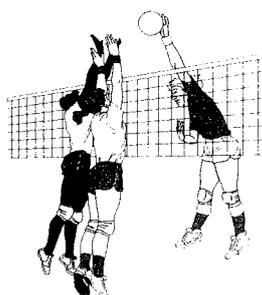


Des tons pastels et chauds pour l'Ecole et ses annexes... " Sacré Charlemagne ! "

Côté cour, les enfants seront plus en sécurité avec l'accotement mis en place voilà quelques semaines...

## UNE GRANDE DAME DU SPORT MONDIAL : VALERIE LE GALL, CHAMPIONNE DE VOLLEY-BALL

Le Dimanche 2 janvier 2000, à l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants, M. le Maire Erwin FESSMANN remettait une distinction à Valérie Le Gall, à l'occasion de sa sélection en Equipe de France, en mai 1999, pour le 5<sup>ème</sup> Championnat d'Europe de Volley-ball à Moscou et pour l'ensemble de ses mérites sportifs... et pour cause !



Dès l'âge de 8 ans, Valérie Le Gall goûte le plaisir du jeu collectif. D'abord au sein d'une équipe de basket jusqu'à 15 ans, puis dans ce qui sera son sport de prédilection : le volley-ball. D'abord pour imiter son frère, puis par passion, elle ne quitte plus ce sport. Licenciée à Nancy de 1988 à 1996 puis à Strasbourg, dernier club en date, elle collectionne très rapidement titres locaux, puis nationaux... jusqu'à la gloire internationale ! Malentendante, elle joue alternativement avec des équipes d'entendants dès 1983 et de sourds à partir de 1988. C'est avec ces derniers qu'elle aura le plus de titres. Valérie Le Gall s'entraîne en moyenne deux fois par semaine en plus des matches de championnat. Cette abnégation et son goût de l'effort lui ont permis de fêter sa première sélection nationale en mai 1989, lors du Tournoi des Quatre Nations en Hollande et d'être sélectionnée 14 fois en Equipe de France en temps que capitaine ! Equipe de France avec laquelle elle est rentrée de Moscou avec la qualification pour les Jeux Mondiaux des sourds à Rome, en juillet prochain. Au niveau hexagonale, notre championne ne demeure pas en reste ! Avec les équipes régionales, qu'elle entraîne dans le tourbillon de la gloire grâce à son talent de manager, elle sera quatre fois championne de France des sourds, trois fois championne d'Inter-Ligues (sélection Ligue de l'Est), huit fois championne régionale et deux fois championne de France de Beach-volley. En bref, le volley c'est toute sa vie... ou presque : cette jeune femme est mariée à Stéphane qui est actuellement Commissaire de la Ligue de l'Est section Volley-ball et maman de deux enfants de 8 et 10 ans, qui pratiquent le basket à Brumath. Une famille sportive !

Nous adressons nos plus vives félicitations à cette grande championne !

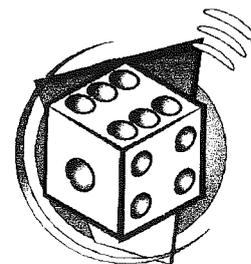
**Bonne chance pour la suite !**



Valérie Le Gall et l'Equipe de France de Volley-ball

# Guide des Associations de Geudertheim

Édition 2000



## Comité de Fêtes de Geudertheim

Président : Jean HAMM - ☎ 03. 88. 51. 80. 01

⇒ Association qui regroupe l'ensemble des associations du village.

Siège : Mairie de Geudertheim

Renseignements : Jean HAMM - 34, Rue Sainte Maison



## Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : J. - M. STEINMETZ - ☎ 03. 88. 51. 17. 87

⇒ Gestion des activités sportives et des fêtes du corps des sapeurs pompiers de notre village

Siège : Mairie de Geudertheim

Renseignements : J. M. STEINMETZ - 4, Rue du Libach



Pour toute intervention **FAITES LE 18 !**



## Les "Aînés Ruraux" de Geudertheim

Président : Albert FESSMANN - ☎ 03. 88. 51. 05. 18

⇒ Retrouvailles autour d'activités diverses : jeux de société, chants, tricots, repas, souvenirs.

Horaires : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois

Lieu : Salle Polyvalente

Siège : Mairie de Geudertheim

Renseignements : Paul THOMAS - 2, Rue des Jardins



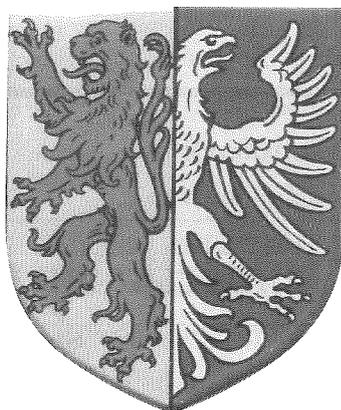
**Association de Pêche  
et de Pisciculture**

Président : Alfred MUHL - ☎ 03. 88. 51. 01. 48

- ⇒ Grand Concours de Pêche "Initiés"
- ⇒ Grand Concours de Pêche "Amateurs"

Siège : Etang de Geudertheim

Renseignements : Alfred MUHL - 2, Rue du Puits



**Vivre l'Ecole**

Président : Marek SZULGA - ☎ 03. 88. 51. 89. 06

- ⇒ Association de Parents d'Elèves des Ecoles de Geudertheim et du Collège de Hoerd
- ⇒ Participation à la vie scolaire, au Conseil des Ecoles de Geudertheim, au Conseil d'Administration du Collège de Hoerd, centrale d'achat de matériel scolaire,...

Siège : Mairie de Geudertheim

Renseignements : Malou ARMAND - 03. 88. 51. 81. 26  
Daniel KLEIN - 03. 88. 68. 30. 14

e-mail : vivre.lecole@libertysurf.fr



**P. E. E. P.**

Président : J.-G. POUVREAU - ☎ (+fax) 03. 88. 59. 37. 8

- ⇒ Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Geudertheim et de Hoerd
- ⇒ Organisation du Centre de Loisir estival, participation à la vie scolaire et aux Conseils des Ecoles, Sécurité et Prévention, Bourse aux jouets, éveil chorégraphique, prix du jeune lecteur,...

Siège : 6, Rue de la Paix

Renseignements : J.-G. POUVREAU - 03. 88. 51. 89. 60  
ou D. SAVOYE - idem



**S' Mehhrad**

Président : Georges HAMM - ☎ 03. 88. 51. 88. 57

- ⇒ Association Geudertheim Culture, Loisirs et Sports
- ⇒ Conférences, Marches Populaires, Opérations de Solidarité, Expositions, Carnaval des Enfants, activités sportives et de détente,...

Siège : 29 B, rue du Hornwerck

Renseignements : Charles GEISLER - 03. 88. 51. 83. 1



**A. E. C. G.**

Président : André LAMBLIN - ☎ 03. 88. 51. 98. 58

- ⇒ Association Educative et Culturelle de Geudertheim

Siège : Mairie de Geudertheim

Horaires :

Chorale Adulte : jeudi 20 h à 22 h

Bibliothèque Centre de Documentation : voir planning

Renseignements : Anne LAMBLIN - 03. 88. 51. 98. 58



## Body Fitness Club

Présidente : Brigitte EYERMANN - ☎ 03. 88. 51. 15. 39

⇒ Gym - Tonic, haltères et step

⇒ La pratique de la Gym - Tonic est MIXTE !

Siège : 9, Rue de la Zorn

Horaires : Lundi et Mercredi de 19 h 30 à 21 h 15

Lieu : Salle Polyvalente

Renseignements : Sabine FERBACH - 03. 88. 51. 19. 02

Mado TRENDEL - 03. 88. 69. 25. 01



## Football Club

Président : Raymond WOLFF - 114, Rue du G<sup>al</sup> De Gaulle

Siège : Stade de la Forêt de Geudertheim

Horaires : Mardi et Jeudi, le soir  
Mercredi toute la journée

Lieu : Stade de la Forêt

Renseignements : Raymond WOLFF - 03. 88. 51. 00. 71

⇒ *Jeunes* : Y. MAECHLING - 03. 88. 69. 93. 73

⇒ *Vétérans* : J. P. HEINTZ - 03. 88. 19. 66. 81



## Amicale des Pongistes

Président : Alain RIVES - ☎ 03. 88. 68. 34. 09

Siège : 95, Rue du G<sup>al</sup> De Gaulle

Horaires : Mardi de 19 h 30 à 22 h 30  
Vendredi de 20 h à 0 h 00

Lieu : Salle Polyvalente

Renseignements : Bertrand STEINMETZ - 03. 88. 68. 30. 06



## Haltérophilie et Musculation



Président : Bernard METZGER - ☎ 03. 88. 51. 95. 89

⇒ Bernard et Agnès METZGER et Claude BARTHOLOME assurent le fonctionnement général du club, tandis que Christian CHASSARD et Raymond FRAULI s'occupent de la section Musculation.

⇒ Sports accessibles aux jeunes dès 12 ans sous le suivi d'un entraîneur compétent

⇒ Activités ouvertes aux dames

⇒ Championnats d'Alsace et de France

Siège : 63, Rue du G<sup>al</sup> De Gaulle

Horaires :

⇒ *Haltérophilie* : Mardi et Vendredi de 19 h 00 à 22 h 30

⇒ *Musculation* : Lundi, Mercredi et Jeudi de 19 h 00 à 21 h

Renseignements : Bernard METZGER -

63, Rue du G<sup>al</sup> De Gaulle



## Pétanque Club de la Zorn

Président : Bertrand BRUCKER - 10, Rue des Violettes

⇒ Club né le 6 Août 1999 de l'union des clubs de Geudertheim et de Brumath

⇒ Concours FFPJP les Samedi

⇒ Concours de championnat

⇒ Concours mixtes

⇒ Concours de la Communauté des Communes

Siège : 2, Rue des Lilas

Horaires : Lundi et Jeudi à partir de 19 h 00

Lieu : Terrain près de la déchetterie (en face du Waldeck)

Renseignements : Jean - Pierre PERRY - 03. 88. 51. 00. 99



## Chorale Sainte Cécile

Président : Laurent DOLLE - ☎ 03. 88. 51. 90. 66

⇒ Animation de Messes et Offices religieux

⇒ Chant choral

⇒ Animations avec d'autres chorales du Rectorat de Brumath

Horaires : répétitions le vendredi à 20 h

Siège : Eglise Catholique de Geuderheim

Renseignements : **Eugène STEINMETZ** - 03. 88. 51. 06. 35  
9, Rue des Cerisiers



## Chorale Paroissiale

Président : M. le Pasteur SALM - ☎ 03. 88. 51. 13. 09

Horaires : répétitions le lundi à 20 h

Siège : Foyer Paroissial Protestant

Renseignements : **Charlotte VOLTZENLUGEL** -  
7, Rue Sainte Maison



## Les Geyderther Wackes

Président : Alfred JUNG - ☎ 03. 88. 51. 17. 32

⇒ Pratique théâtrale, représentations de pièces en dialecte alsacien lors d'une tournée en début d'année...

Siège : Maison de la Culture de Geuderheim

Renseignements : **Alfred JUNG** - 2, Rue Sainte Maison



## Musique Paysanne & Groupe Folklorique

Président : Yves OHLMANN - ☎ 03. 88. 59. 35. 54  
1, Rue de la Paix

⇒ Pratique de la Musique et du Folklore régionaux

Siège : Maison de la Culture de Geuderheim

Renseignements : **Yves OHLMANN** et  
**René HENCHES** - 03. 88. 51. 07. 46

Geuderheim est, depuis très longtemps, riche  
de son monde associatif, diversifié et attrayant...



MERCI à celles et ceux qui oeuvrent, tout au long de l'année,  
afin de nous divertir, cultiver, faire transpirer...  
bref, qui nous proposent de vivre des moments uniques...



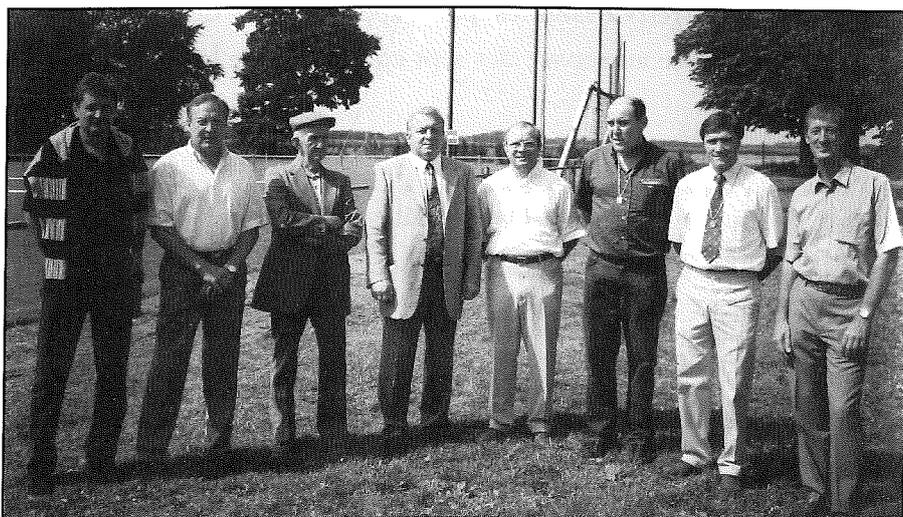
Sauf mention expresse toutes les adresses se situent à Geuderheim  
Les auteurs s'excusent par avance pour toute erreur éventuelle et bien sûr involontaire...



# FC GEUDERTHEIM

## *60 ans de dévouement au profit des jeunes*

Le dimanche 6 août, le football-club de Geudertheim soufflait ses 60 bougies. Sur la photo historique, prise ce jour-là, le président Raymond Wolff était entouré de sept prédécesseurs dont Jacques Hamm qui est resté en place le plus longtemps (1950 à 1968) et qui nous a quittés fin octobre, quelques jours avant le décès du fondateur du FCG, Eugène Raepfel. Un demi-siècle de football était représenté ! Jacques Hamm incarnait l'époque ancienne.



Il avait côtoyé Eugène Raepfel qui avait fondé le club en 1940, G. Gross, Ch. Hummel et Ph. Knittel, les trois premiers présidents. Les premiers matches eurent lieu sur les prés de la Zorn, ensuite il fallut défricher et désoucher le terrain actuel. Antoine Glath et Charles Reb

sont des survivants de ces débuts historiques. Les déplacements s'effectuaient en camion bâché, en bus... ou à vélo. Une simple bassine d'eau chaude servait à toute l'équipe pour se décrotter, en plein air, hiver comme été, après les matches, au restaurant à « L'Arbre Vert » qui était le siège social du club. Philippe Gross (12 ans), Robert Willoth (79-81), Erwin Fessmann (81-82), Armand Gaupp (82-86), Claude Bechinger (86-88), Pierre Gross (88-94), Jean-Marie Schohn (94-95) présidèrent les destinées du club qui, comme toute association, a connu des hauts et des bas qui ont été retracés dans la plaquette éditée à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire et qui est disponible chez le président actuel Raymond Wolff. Ce dernier est en place depuis 1995. Sous l'impulsion de l'équipe qu'il dirige, le FCG a retrouvé la division 2 et il n'est pas impossible que la formation fanion accède en division 1 au terme de la présente saison. Elle pratique en effet un excellent football et se trouve bien placée à la fin des matches aller. Le club compte également une équipe seconde et des vétérans. La section des jeunes, très fournie, évolue en entente avec Hoerdt. Le président Wolff tient à souligner l'inlassable travail fourni, tout au long de l'année, par les dirigeants qui entretiennent le terrain, s'occupent des vestiaires, entraînent les équipes, font fonction de délégués et accompagnateurs, etc. Sans ces bénévoles le club ne pourrait tourner. Il tient aussi à remercier les fidèles supporters qui sont toujours là pour encourager et faire vivre l'association.

**Bonne chance au FCG !**



# INFOS EN BREF

## ANIMATION JEUNES : UNE NOUVELLE RECRUE

A compter du 2 Janvier 2001, la Communauté de Communes de la Basse - Zorn disposera d'un deuxième animateur travaillant avec les jeunes du territoire. Leur mission principale est de mettre en place une politique d'animation socio - culturelle en direction des adolescents. La présence et l'action de l'animateur permettent, grâce aux projets qu'il monte avec les jeunes, de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités par l'apprentissage de l'autonomie. Ces deux animateurs mettront leur compétence au service des sept communes de la Communauté de Communes de la Basse - Zorn.

.....

## BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS - RHIN



Le Samedi 25 novembre 2000 a eu lieu la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire. Une fois encore, vous avez été nombreux à être généreux envers ceux qui ont faim de pain et d'amitié.

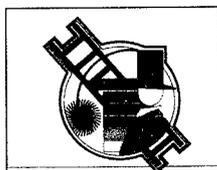
**Merci...**

La BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS - RHIN, reconnue Association de Bienfaisance, fonctionne toute l'année et distribue, par l'intermédiaire de 80 associations adhérentes, plus de mille tonnes d'aliments variés à des personnes en grandes difficultés sociales.

Contact et renseignements : Magali AYMARD - ☎ 03 88 40 30 40

*Votre éventuel soutien sera le bienvenu et apprécié...*

.....



## TOURNEE DU RAMONEUR

Le ramoneur sera dans notre commune à partir du **2 Janvier 2001**

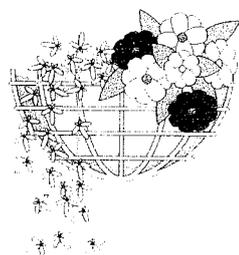
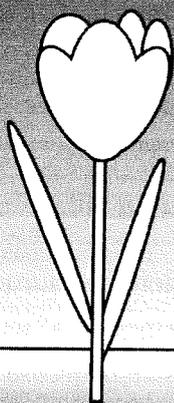
Ramonage Alsace Nord S à r l - J. L. & C. KAUFFENSTEIN - ☎ 03 88 91 66 72

Nous conseillons :

- ✓ Aux personnes absentes de leur domicile pendant la journée de prendre rendez -vous dès le début de la tournée
- ✓ A tous de vérifier s'il y a encore de la place dans le carnet de ramonage... des exemplaires sont à votre disposition à la Mairie.

La Commission d'Aménagement du Village

# L'Année 2000 & le 2ème millénaire s'achèvent...



Depuis de nombreuses années des travaux d'aménagement et d'embellissement du village sont effectués par la Commission d'Aménagement. Outre les travaux de voirie et d'éclairage public menés dans notre commune sous la tutelle de la Communauté de Communes, la commission d'aménagement s'applique à embellir et égayer notre village.

Malgré son budget restreint, de personnes de bonne volonté, au regard des réalisations durant plusieurs années millénaire. Le marché depuis plusieurs années le budget de la commission dans certaines guirlandes Tous ces petits travaux, du printemps, aux fleurs demandent souvent rare et c'est d'autant plus toute la gratitude.



mais grâce à nombre le bilan s'est révélé positif d'embellissement accomplies et à l'apogée du 2ème aux fleurs organisé a permis d'améliorer et d'apporter un petit plus élaborations, tel l'achat pour Noël 2000. tels fleurissement, nettoyage organisation du marché de la main-d'oeuvre qui se fait que les bénévoles méritent

Optimisme oblige ! Espérons que l'année 2001 soit encore plus prospère et nous permette de réaliser encore davantage de travaux d'aménagements et de voir notre commune décrocher sa première "FLEUR" du fleurissement.



# LA COMMISSION D'AMENAGEMENT DU VILLAGE

**" Il est d'étranges soirs où les fleurs ont une âme "**

Le décor floral fait partie du climat d'un appartement, d'une maison et même d'un village.

Une association de couleurs réussie est si subtile qu'il est bien difficile de définir pourquoi elle suscite en nous un tel sentiment de perfection esthétique. Ce genre d'harmonie a réussi à plusieurs familles du village qui se sont vues récompensées au cours d'une soirée très chaleureuse.

La remise des prix « fleurissement » pour l'année 2000 aura lieu le 26 Janvier 2001. Lors de cette soirée, les plus beaux décors de Noël seront également primés.



En parlant de décors de Noël, observez et découvrez les nouvelles guirlandes que la commission d'aménagement du village a pu acheter grâce aux bénéfices réalisés lors de l'organisation des journées « Marché aux fleurs ». Ce n'est pas beaucoup, mais permettez-nous de vous faire remarquer qu'une belle guirlande électrique est très onéreuse. Mais petit à petit, le village deviendra une merveille... en fleurs et en guirlandes !!!

\* Le prochain « marché aux fleurs » aura lieu le Dimanche 13 Mai 2001.



## Les résultats du Concours de Fleurissement 1999

### PARTICULIERS

Grand Prix Fleurissement 1999 : M. et Mme JUNGER René ; 1<sup>er</sup> Prix Fleurissement & Décorations de Noël : M. & Mme ROEHLY Yves ; 2<sup>ème</sup> Prix Fleurissement & Décorations de Noël : M. & Mme MUHL Freddy ; 2<sup>ème</sup> Prix Fleurissement : M. & Mme ANDRES René ; 3<sup>ème</sup> Prix Fleurissement : M. & Mme MARCHAL Jean Claude ; Prix Fleurissement : M. & Mme MUHL Robert ; Prix Fleurissement : M. & Mme SIMON Eugène ; Prix d'Excellence Fleurissement & Décorations de Noël : M. & Mme PAULUS Eliane ; Prix d'Excellence Fleurissement : M. & Mme TREIL Béatrice, M. & Mme HARNISCH Bernard, M. & Mme PERRAUD Frédéric ; Prix d'Honneur Fleurissement & Décorations de Noël : M. & Mme WEITZ Georges, M. & Mme SARLAT Thierry ; Prix d'Honneur Fleurissement : MM & Mmes LAGEL Jean Paul, RICK Rémy, JUNGER Jean Marc, FAULLIMEL Jeanne, LORENTZ Christian, SELIG Roland, BENZA Luc, ROSER René ; Prix d'Encouragement Fleurissement & Décorations de Noël : M. & Mme ZINCK Rémy ; M. & Mme JUNGER Raymond ; Prix d'Encouragement Fleurissement : MM & Mmes MARBACH Jacques, KOMELI Aleksandar, PAULUS Charles, FURST Guy, WOLFF Raymond, ZINCK Alfred, PETER René, HICKEL Charles, BRUA Jean Claude, BELZON Yves, MUHL Jean Georges, JUNG Alfred, CHABOD Didier, BRUN Alain, ELTER Christophe, LAPP Marcel ; Prix d'Excellence Fleurissement & Aménagement : M. & Mme MISCHLER Rémy ;

M. & Mme MUHL Jean Claude ; Prix d'Honneur Fleurissement & Aménagement :  
M. & Mme CHASSARD Christian ; Prix d'Encouragement Fleurissement & Aménagement :  
M. & Mme SPINDLER Jean Marc ; Grand Prix Fleurissement 1998 - Félicitations du Jury pour  
le Fleurissement 1999 : M. & Mme HARNISCH Joseph ; Grand Prix Fleurissement 1997 -  
Félicitations du Jury pour le Fleurissement & Décorations de Noël 1999 : M. & Mme KOCH - METZ

## COMMERCES & RESTAURANTS

Fleurissement & Décorations de Noël :

- 1<sup>er</sup> Prix : Restaurant « La Couronne » ;
- 2<sup>ème</sup> Prix : Restaurant « A la Charrue »,
- 3<sup>ème</sup> Prix : Boucherie GROSS,
- 4<sup>ème</sup> Prix : Coiffure « GENERATION COIFFURE »



Les heureux lauréats !



## TRAVAUX DE VOIRIE - REALISATIONS 2000

- Travaux d'entretien de voirie : Rue Sainte Maison,  
Rue de la Forêt
- Travaux d'aménagement : Rue des Cerisiers (avec mise en souterrain du réseau téléphone)  
Rue Hof (avec amélioration de l'éclairage public)
- Travaux d'aménagement espace vert : Place des Vergers

## PROGRAMME DE TRAVAUX POUR 2001

- Travaux d'entretien de voirie : Rue des Jardins  
Rue du Coteau  
Rue de la Forêt  
Rue du Hornwerck  
(réalisation des travaux en fonction de l'étude d'assainissement)
- Travaux d'aménagement et espace vert : Rue de l'Eglise



# Adresses Utiles



**Docteur ETIENNE** - Médecin Généraliste

6, Rue de Kurtzenhouse

☎ 03. 88. 51. 80. 31

Consultations du lundi au samedi

de 8 H à 11 H et de 15 H 30 à 18 H 30

et de 20 H à 21 H les lundi et mercredi

*Fermé jeudi après - midi*

**Docteur TISSIER** - Médecin Généraliste

94, Rue du Gal de Gaulle

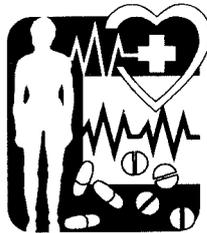
☎ 03. 88. 51. 13. 55 - Port. : 06 07 11 80 35

Consultations tous les jours

de 7 H 30 à 10 H et de 17 H à 19 H 30

Rendez - vous possibles

*Fermé jeudi toute la journée et samedi après - midi*



**Docteur MONTERASTELLI**

Chirurgien Dentiste

3, Rue Sainte Maison

☎ 03. 88. 68. 30. 61

Consultations tous les jours

De 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H

*Fermé jeudi toute la journée et samedi après - midi*

## UNE INFIRMIERE A GEUDERTHEIM

Lorsqu'en 1995 la famille POUVREAU s'installe à Geudertheim, Anne Marie POUVREAU, Infirmière Diplômée d'État, exerce son activité à Strasbourg.



Mais elle s'aperçoit très vite que le secteur de Geudertheim - Hoerdt - Weyersheim - Bietlenheim a grand besoin des services d'une infirmière.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2000, elle a donc installé son cabinet au

6, Rue de la Paix à Geudertheim

☎ 03 88 59 37 81

*Pour tout soin, contactez-la.  
Elle vous donnera rendez-vous au cabinet  
ou à votre domicile très rapidement.*

**DECHETTERIE**

**HEURES D'OUVERTURE**

Les horaires changent en fonction des saisons. Voici donc les deux périodes de l'année avec leurs particularités respectives :



◆ du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars

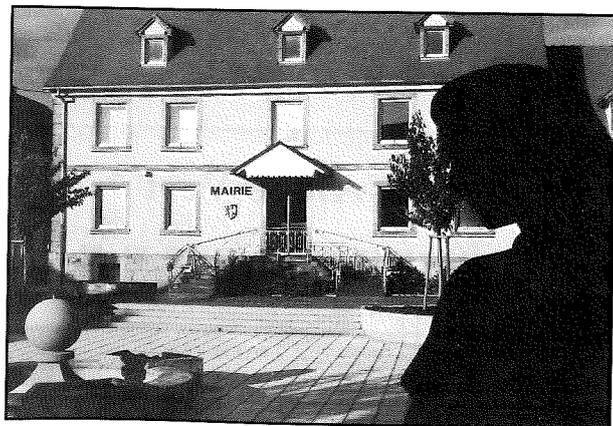
Mardi de 13 h à 17 h  
Vendredi de 13 h à 17 h  
Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

◆ du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre

Mardi de 14 h à 18 h  
Vendredi de 14 h à 19 h  
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h



**Mairie de GEUDERTHEIM**



☎ 03. 88. 51. 12. 61

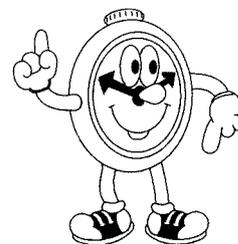
Ouverte tous les jours de 8 H à 12 H

Ainsi que les après - midi :

Lundi, Mardi & Jeudi de 14 H à 18 H

Mercredi de 14 H à 19 H

Vendredi de 14 H à 16 H



**LA POSTE**

**BUREAU DE POSTE  
DE GEUDERTHEIM**

6, Rue du Moulin

☎ 03 88 51 12 00

Ⓜ Rappel des heures d'ouverture :

LUNDI : matin : fermé  
après-midi : de 15 à 17 h

MARDI : matin : de 9 à 11 h 30  
après-midi : de 15 à 17 h

MERCREDI : matin : de 9 à 11 h 30  
après-midi : fermé

JEUDI : matin : de 9 à 11 h 30  
après-midi : de 15 à 17 h

VENDREDI : matin : de 9 à 11 h 30  
après-midi : de 15 à 17 h

SAMEDI : matin : de 9 à 11 h 30



**NOUVEAUTÉ !**



" Venez vous détendre entre amis,  
autour d'un verre,  
dans une ambiance conviviale ! "



**INFOS DE LA POSTE ! INFOS DE LA POSTE ! INFOS DE LA POSTE !**

☐ Une petite pensée pour nos facteurs : de nombreux foyers sont dépourvus de **noms sur la boîte aux lettres** ; il en est de même pour le **numéro de rue** figurant sur la maison... Merci de leur faciliter la tâche ( surtout aux remplaçants ).

☐ Les toutes nouvelles enveloppes " Prêt à poster " à l'effigie de Geudertheim vous attendent...

*Merci pour votre compréhension et merveilleuses  
Fêtes de Fin d'Année...*

*La " Postière ", Suzanne Schneider*



Le 9 Septembre 2000, Mme Noëlle KLETT a réouvert le

**Restaurant " A l'Arbre Vert "**  
**désormais " CHEZ NOELLE "**

96, Route du Gal de Gaulle

☎ 03 88 51 98 66

Ouvert :

les Mardi et Mercredi de 15 h à 1 h  
du Jeudi au Dimanche de 11 h à 1 h  
Fermé le Lundi

# LES GARAGISTES DE NOTRE COMMUNE

 **A Geudertheim, panne sèche ou problèmes mécaniques ne riment pas avec galère... ✕**

Geudertheim compte 3 garages dont le personnel hautement qualifié mettra à votre service sa compétence et son professionnalisme... avec le sourire !

## GARAGE PAULEN

Le " Garage PAULEN & Cie " est installé dans la zone artisanale de Geudertheim depuis 1978. C'est une extension du garage de M. Gérard PAULEN, créé en 1964 à Hoerdtd. Agent Renault depuis 1965, il est aujourd'hui secondé par son épouse et ses fils.



Son atelier, avec ses appareils de contrôle électronique est à la pointe de la technologie automobile : bancs de freinage, transmissions, contrôle pollution, injection, climatisation,... cabine de peinture.

Ce garage gère aussi une station service.

**Garage PAULEN**  
Route de Hoerdtd  
 03. 88. 51. 86. 43

## GARAGE DANY



Le " Garage DANY ", situé au N° 1 de la rue Hof, est géré par Dany LUTZ depuis le 1<sup>er</sup> Juin 1991. Le garage, atelier de réparations mécaniques de véhicules de toutes marques, réalise aussi des travaux de tôlerie et de peinture.

Monsieur LUTZ effectue également toutes démarches d'achat et de vente de véhicules neufs et d'occasion.

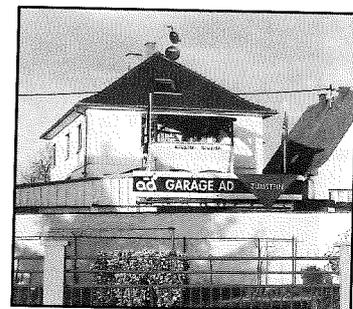
**Garage DANY**  
1, Rue Hof

 03. 88. 51. 95. 22  
 06. 12. 45. 26. 44

## GARAGE ZUMSTEIN

C'est en avril 1987 que M. Jacky ZUMSTEIN installe son garage au 2, rue Dietweg. Il réalise dans son garage tous travaux de réparations mécaniques, électricité, carrosserie... sur tous types et marques de véhicules.

Son entreprise fait partie du réseau européen A.D. de réparateurs et vendeurs indépendants de toutes marques de véhicules.



**Garage ZUMSTEIN**  
2, Rue Dietweg  
 03. 88. 51. 08. 34

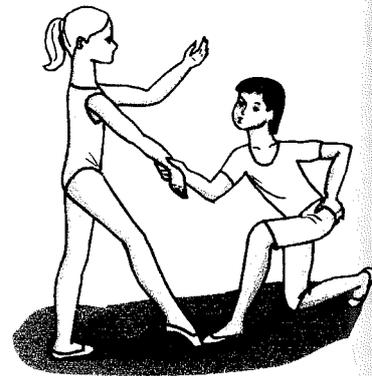
## UN ATELIER CHOREGRAPHIQUE,

initié par la PEEP, a lieu toutes les deux semaines, le mercredi matin :

pour les 6 à 11 ans, de 10 h à 11 h

pour les 3 à 5 ans, de 11 h à 12 h

Les accessoires sont gentiment prêtés par l'Ecole et la Mairie met à la disposition de la petite troupe une pièce de la salle polyvalente. Caroline, le professeur, a pour rôle de faire participer ses élèves à un spectacle qu'elle concevra elle-même. Mais tout d'abord, le travail de découverte de son corps et de l'espace l'entourant est la base indispensable. Tout est dispensé dans la bonne humeur et dans la discipline nécessaire.



## 🎵 CHORALE DES JEUNES DE GEUDERTHEIM 🎵



Si votre enfant aime chanter (juste),  
je serais heureux de l'accueillir et de partager avec lui ce plaisir...

Les répétitions ont lieu

**Le mercredi de 11 h à 12 h 15**  
dans la salle polyvalente

Nous nous produisons entre autres au Marché de Noël, à la Fête de Noël des Aînés, à la Fêtes du Printemps, à la Kermesse de l'Ecole et dans les maisons de retraite.

Notre répertoire comporte des chants en français, allemand et alsacien

Contact et renseignements :

**M. Jean Pierre ZERR**  
8, Chemin de la Froen  
☎ 03 88 51 19 20

# QUELQUES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CM (Conseil Municipal) approuve la participation communale au fonctionnement du GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques) pour l'exercice 2000, à hauteur de 7 364, 00 Francs.

Le CM approuve le programme de **réfection des voiries**, qui sera entrepris par la Communauté des Communes de la Basse Zorn, mais **rejette le principe de financement systématique** par la commune de la mise en souterrain du réseau de " France Télécom ".

Le CM décide, suite à l'abrogation de l'ordonnance du 06 12 1843 par la loi du 21 02 1996, de **répartir le produit des concessions** de cimetière comme suit : 2/3 au **Budget Communal** et 1/3 au **Budget du CCAS** ( Centre Communal d'Action Sociale ).

Le CM adopte les deux motions votées par le Conseil Régional d'Alsace et se joint à l'action collective en faveur de la **langue régionale et du bilinguisme en Alsace**.

Le CM approuve les décisions de la commission d'appel d'offres concernant la rénovation de différents bâtiments communaux, à savoir :  
Lot 1 : Ravalement de façades 855 039, 37 Francs ;  
Lot 2 : Menuiserie extérieure PVC blanc 135 401, 86 Francs ;  
Lot 3 : Réfection et mise en conformité des installations électriques aux écoles primaire et maternelle 283 389, 21 Francs

Le CM approuve, suite à l'acquisition d'ordinateurs pour l'école primaire, la réalisation de l'équipement électrique pour la transformation d'une salle de classe en salle informatique, pour un coût de 28 821, 51 Francs.

Le CM approuve, pour le financement de l'investissement 2000, de **réaliser un emprunt de 2 millions de francs** auprès du **Crédit Mutuel**, remboursable sur 15 ans par trimestrialités constantes à un taux de 4, 75 % indexé sur le coût des ressources des caisses de Crédit Mutuel.

Le CM décide d'engager les appels d'offres en procédure d'urgence pour l'exploitation des **chablis dus à la tempête du 26 Décembre 1999**, notamment pour le **bois de pin** à façonner dans un délai de 2 mois (environ 12 000 m<sup>3</sup>) puisque ce dernier ne peut séjourner plus longtemps en forêt sans subir des altérations graves de sa qualité ( bleuissement, attaque de parasites,... ) et donc une forte baisse de sa valeur.

Le CM fixe le bois de chauffage à :  
**en grumes** 150 Francs le m<sup>3</sup> ; **déchets de coupe** 20 Francs le stère ( 1 m<sup>3</sup> ) ; **ensterré** : chêne 220 Francs le stère ; hêtre 230 Francs le stère.

Le CM approuve, suite à cette même tempête, les travaux nécessaires à la **mise en sécurité** du RD 223, à la sortie de Geuderthaim, du chemin vicinal dit " **Strassburgerweg** ", des chemins forestiers ainsi que la **plantation de peupliers** aux abords du RD 223.

Le CM approuve, pour financer les coûts de sortie de bois de la forêt, de contracter un prêt de 1 500 000, 00 Francs auprès de Dexia Crédit Local de France, remboursable en 3 ans par échéances annuelles à un **taux fixe bonifié de 1, 5 %** ; ce prêt à un **taux préférentiel** a été accordé à notre commune, suite à un **certificat d'éligibilité délivré par M. le Préfet** du département du Bas-Rhin.

Le CM décide d'attribuer le marché d'abattage de grumes (troncs), découpes et débardage des grumes au bord des chemins aux Etablissements ENGELKE, D 29345 Untertreiluss, pour un montant de 1 176 905, 25 Francs.

**Ce rapport succinct et non exhaustif ne vous présente que quelques décisions prises au cours de l'année...**

**MAIS IL Y EN A BEAUCOUP D'AUTRES !**

**Le compte - rendu de chaque réunion du Conseil Municipal peut être consulté au panneau d'affichage de la Mairie.**



# LE BUDGET DE GEUDERTHEIM DE L'AN 2000

## D'où vient l'argent de la Commune ?

RECETTES	MONTANTS
<b>Impôts Locaux</b>	
Taxe Professionnelle	
Taxe d'Habitation	
Foncier Bâti	
Foncier Non Bâti	
Taxes diverses	
<b>Total global</b> .....	1 911 825 Francs
<b>Dotation Globale de Fonctionnement</b>	
Dotation reçue de l'Etat.....	1 927 190 Francs
<b>Produits des Services</b>	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains, matériel, école de musique, recouvrements divers, etc.....	2 098 821 Francs
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 937 836 Francs</b>

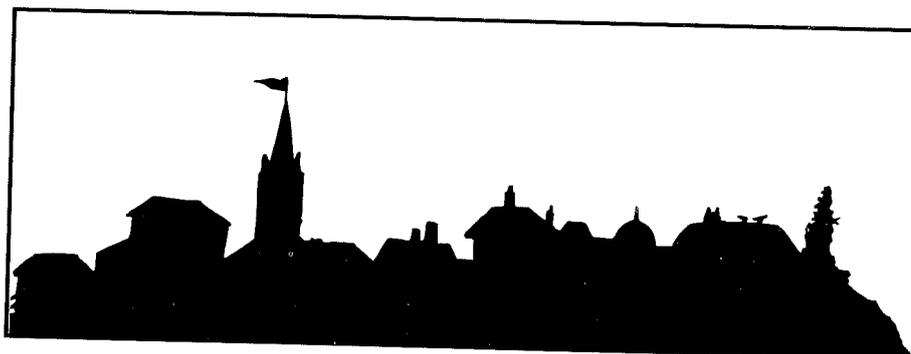
## Où va l'argent de la Commune ?

DEPENSES	MONTANTS
<b>Frais de personnel et frais assimilés</b>	
Salaires du personnel, Percepteur, Charges Sociales.....	2 144 767 Francs
<b>Intérêts des Emprunts à Rembourser</b>	
Remboursement.....	218 982 Francs
<b>Frais de Gestion Courante, Indemnité des Fonctions de Maire et des Adjointes</b>	
Subventions, Organismes de Regroupement.....	509 894 Francs
<b>Charges à caractère général</b>	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc... Entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts, .....	3 064 193 Francs
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 937 836 Francs</b>

# LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE EN 2000

⇒ **2 259 872 Francs** de Programmes d'Investissements sont prévus pour l'An 2000 :

RECETTES d'INVESTISSEMENT	MONTANTS
<b>Affectation du Résultat de 1999</b>	
Total.....	166 192 Francs
<b>Récupération TVA</b>	
Total.....	63 214 Francs
<b>Taxe Locale d'Equipement</b>	
Total.....	31 466 Francs
<b>Emprunt</b>	
Total.....	1 999 000 Francs
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 259 872 Francs</b>



PROGRAMMES d'INVESTISSEMENT	MONTANTS
<b>Dépenses pour acquisition de Biens Mobiliers</b>	
Matériel Mairie.....	36 000 Francs
Maison de la Culture.....	77 000 Francs
Travaux Bâtiments divers.....	1 540 000 Francs
Repeuplement de la Forêt.....	30 000 Francs
Réfection Ecole Primaire.....	220 000 Francs
Eclairage Public.....	50 000 Francs
Matériel Services Techniques.....	46 000 Francs
<b>Remboursement d'Emprunt.....</b>	<b>260 872 Francs</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 259 872 Francs</b>

Le Budget Primitif 2000 a été voté par 11 voix **POUR** et 1 voix **CONTRE**

# LE COMPTE ADMINISTRATIF DE 1999

RECETTES	MONTANTS
<b>Impôts Locaux</b>	
Taxe Professionnelle	
Taxe d'Habitation	
Foncier Bâti	
Foncier Non Bâti	
<b>Total</b> .....	1 479 719 Francs
<b>Taxe sur l'électricité</b>	
<b>Total</b> .....	120 457 Francs
<b>Droits divers</b>	
<b>Total</b> .....	47 214 Francs
<b>Dotation Globale de Fonctionnement</b>	
Dotation reçue de l'Etat.....	2 054 132 Francs
<b>Produits des Services</b>	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains, .....	308 746 Francs
<b>Produits antérieurs</b>	
Excédent du budget 1998.....	7 155 Francs
<b>Recettes diverses</b>	
Vente de produits, impôts indirects, location de matériel, école de musique, subventions et recouvrement divers, etc.....	357 679 Francs
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 375 102 Francs</b>

DEPENSES	MONTANTS
<b>Frais de personnel</b>	
Salaires du personnel, Percepteur, Charges Sociales.....	1 922 014 Francs
<b>Intérêts des Emprunts à Rembourser</b>	
Remboursement.....	239 600 Francs
<b>Frais de Gestion Générale, Fêtes et Cérémonies, Frais de Transports, Téléphone, Timbres, Indemnité des Fonctions de Maire et des Adjointes, Dépenses Imprimerie</b>	
<b>Total</b> .....	206 359 Francs
<b>Denrées et Fournitures</b>	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc.....	437 239 Francs
<b>Travaux et Services Extérieurs</b>	
Entretien des Bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêt.....	526 124 Francs
<b>Subventions, Participations</b>	
Aide sociale, subventions aux associations, participation au fonctionnement des syndicats intercommunaux, d'établissements scolaires.....	652 026 Francs
<b>Impôts et Taxes</b>	
<b>Total</b> .....	65 074 Francs
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 048 436 Francs</b>

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 326 666 Francs

**LE COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT  
DE LA COMMUNE EN 1999**

⇒ **570 759 Francs** de Programmes d'Investissements ont été réalisés en 1999 :

RECETTES d' INVESTISSEMENT	MONTANTS
<b>Excédent d'Investissement</b>	
Total.....	.....324 683 Francs
<b>Récupération TVA</b>	
Total.....	.....95 513 Francs
<b>Taxe Locale d'Equipement</b>	
Total.....	.....84 479 Francs
<b>Subventions et Participations</b>	
Total.....	.....9 349 Francs
<b>Différence sur réalisation d'immobilisation</b>	
Total.....	.....56 735 Francs
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>570 759 Francs</b>

PROGRAMMES d' INVESTISSEMENT	MONTANTS
Matériel Services Techniques.....	.....14 376 Francs
Matériel Salle Polyvalente.....	.....5 861 Francs
PAE rue des Cerises.....	.....48 268 Francs
Réfection Ecole Primaire.....	.....64 702 Francs
Mise aux normes des Bâtiments locatifs.....	.....106 410 Francs
Eclairage Public .....	.....69 955 Francs
Maison Forestière.....	.....14 760 Francs
Matériel Mairie.....	.....64 735 Francs
Repeuplement de la Forêt.....	.....8 317 Francs
Terrain de Pétanque.....	.....16 483 Francs
<b>Remboursement d'Emprunt.....</b>	<b>.....310 210 Francs</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>724 077 Francs</b>

**DEFICIT D'INVESTISSEMENT : 153 318 Francs**

Ce Compte Administratif a été voté par **10 voix POUR, 0 voix CONTRE**  
et **2 ABSTENTIONS**

# **Etude diagnostic des réseaux d'assainissement et du système d'épuration Communes de GEUDERTHEIM et BIETLENHEIM**

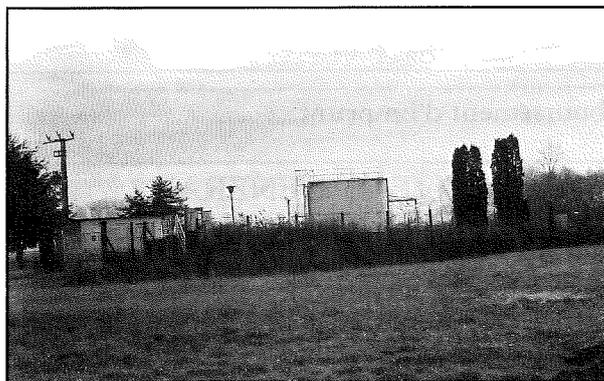
Suite aux problèmes récurrents d'inondations de certaines rues de la commune, la Communauté des Communes de la Basse Zorn a démarré les études portant sur un diagnostic général du réseau assainissement, des apports superficiels liés aux ruissellements des précipitations, et des crues de la Zorn. Supervisé par la Maîtrise d'œuvre de la DDAF, le bureau d'études retenu DIAG ETUDES de FEGERSHEIM - a d'ores et déjà entamé les travaux nécessaires ( campagne de mesures, relevés topographiques, enquêtes sur le terrain ) qui permettront de proposer rapidement à la Collectivité les solutions aux problèmes majeurs, à savoir :

- protection contre les inondations rue de l'Arche
- protection contre les crues de la Zorn rue du Général de Gaulle
- maîtrise des ruissellements superficiels de la parties nord de la commune ( Hornwerck )

Divisée en 3 délais de réalisation ( 2 mois pour l'étude hydraulique avec influence de la Zorn, 9 et 3 mois respectivement pour la réalisation du diagnostic et sa mise au point définitive), l'étude qui définira en outre le zonage futur du type d'assainissement de la commune, permettra la réalisation des travaux nécessaires, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général du Bas-Rhin.

.....

Au cours des dernières années, des investissements importants ont été consacrés à l'épuration des effluents domestiques et industriels. Si des progrès importants ont été enregistrés dans différents secteurs, on constate que la qualité de nombreux cours d'eau ne s'améliore pas ou même se dégrade. La cause principale de cette situation est l'inéquation entre les réseaux d'assainissement permettant d'assurer une bonne collecte et un acheminement des eaux polluées jusqu'aux stations d'épuration. Le souci d'amélioration du confort et de l'hygiène des zones habitées conduit les collectivités locales à créer ou étendre les réseaux d'assainissement, souvent à l'occasion de travaux de voirie. Lorsque les réseaux sont mal conçus ou mal exploités, la pollution reçue par les cours d'eau augmente. Dans la situation actuelle, où les opérations les plus évidentes et les plus faciles sont achevées ou en voie de l'être, la définition de priorités s'impose en vue d'étaler les travaux dans le temps en satisfaisant en priorité les objectifs d'amélioration de la qualité du milieu naturel ( zone d'action renforcée ).



Avant d'entreprendre un ensemble de travaux d'assainissement, l'étude diagnostic constitue un document de base très utile pour les collectivités, soucieuses de la bonne gestion de leurs investissements dans le domaine de la protection de l'environnement. La Communauté de Communes de la Basse Zorn a confié au bureau d'études DIAG-ETUDES de FEGERSTHEIM, spécialisé dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, la réalisation d'une étude diagnostic des réseaux d'assainissement des communes de GEUDERTHEIM et de BIETLENHEIM. Cette étude incontournable, pour obtenir des subventions lors de travaux ultérieurs, s'étendra sur toute l'année 2001 et devra permettre de présenter entre autre : de dégager les insuffisances des structures actuelles de l'assainissement (réseaux eaux usées et pluviales, station d'épuration) ; de déterminer les désordres constatés sur le réseau de collecte tels que, introduction d'eaux claires parasites (drainages, sources, fontaines), manque d'étanchéité, déversoirs d'orages inadaptés, raccordements particuliers défectueux, etc ; de fournir les éléments de connaissances indispensables pour connaître les améliorations à apporter au système d'assainissement ( à partir du branchement particulier jusqu'à la station d'épuration ) ; d'éviter les dysfonctionnement dus aux reflux de la Zorn dans la partie aval des réseaux de collecte de Geudertheim en période de hautes eaux ; de définir les filières d'épuration les mieux adaptées à la double exigence de protection maximale de l'environnement et d'optimisation des dépenses publiques ; d'établir un programme pluriannuel chiffré des travaux prioritaires à réaliser.

Dans le cadre du déroulement de cette étude, les techniciens du bureau d'études DIAG-ETUDES seront amenés très prochainement à réaliser certaines interventions sur le terrain qui comprendront : des relevés topographiques des réseaux d'assainissement, des mesures et des prélèvements d'eaux usées, des mesures et des prélèvements sur le cours d'eau, une campagne de mesures nocturne (prévue en décembre / janvier) comprenant des mesures systématiques des débits en période nocturne, l'objectif de cette intervention est la localisation la plus précise possible et la quantification des arrivées d'eaux claires parasites ; des enquêtes auprès des installations privées d'assainissement comprenant le passage d'enquêteurs auprès de 150 particuliers, de 12 exploitants agricoles et de 10 artisans des communes concernées, l'objectif de cette intervention est l'appréciation de l'importance des travaux à réaliser pour optimiser les apports d'eaux claires parasites et, pour les installations artisanales, agricoles et industrielles la proposition de mesures à prendre pour rendre les rejets comptables avec la collecte et le traitement des eaux usées domestiques. La Société DIAG-ETUDES s'est engagée à limiter au maximum les nuisances pouvant survenir à l'occasion de ces travaux, en particulier lors des interventions nocturnes.

**Il est demandé à la population d'être compréhensive lorsque ces interventions se réaliseront et notamment de réserver un bon accueil aux techniciens de DIAG-ETUDES lors de la réalisation de l'enquête de branchement.**

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de s'adresser au siège de la Communauté de Communes de la Basse Zorn.**

# NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

## LES CHIENS DANGEREUX

Suite aux nombreux accidents et incidents perpétrés par des chiens dangereux, un nouvel Arrêté Interministériel a été promulgué en date du 27.4.1999 en vue de définir et réglementer les diverses situations inhérentes à leur acquisition, détention et circulation.

 Définition de la divagation des chiens et des chats  
( Article 213-1 du Code Rural )

Tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui s'est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation;

Tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

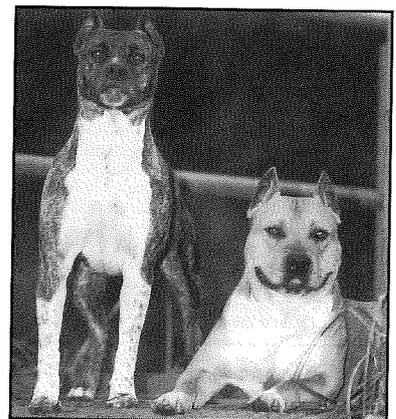
 Acquisition, Détention, Circulation des chiens dangereux :  
( L'article 211-1 du Code Rural répartit les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories )

*1ère Catégorie* : les chiens d'attaque

*2ème Catégorie* : les chiens de garde et de défense.

L'Arrêté Interministériel du 27.4.1999 établit la liste des types de chiens de la 1ère et de la 2ème catégorie qui sont des molosses de type dogue ayant un corps massif, une forte ossature et un cou épais.

Le Staffordshire terrier, dit " Am'staff " :  
exemple typique d'une espèce " molossoïde "  
mais un chien de 2ème catégorie...

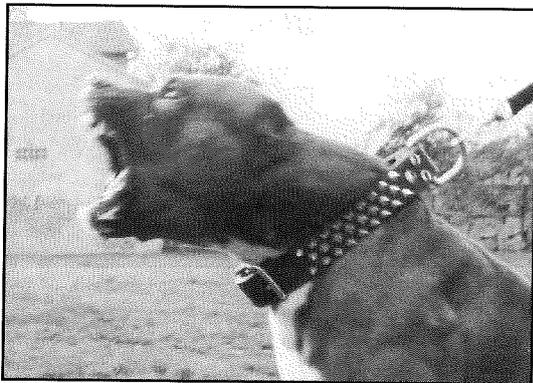


## ❶ PREMIERE CATEGORIE ( Attaque )

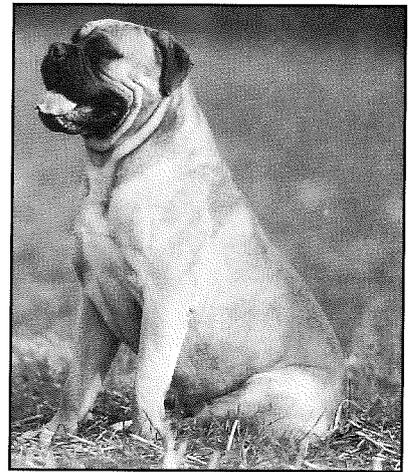
Ces chiens sont assimilables aux races suivantes en raison de leurs caractéristiques morphologiques : chiens assimilables aux chiens de race STAFFORDSHIRE TERRIER, chiens assimilables aux chiens de race AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER : ces deux types de chiens sont communément appelés " PIT-BULLS " ; Chiens assimilables aux chiens de race MASTIFF : ce type de chien est communément appelé " BOER-BULL " ; chiens assimilables aux chiens de race TOSA-INU ( très rares actuellement en France )

Ces chiens de première catégorie où l'identification des sujets restent difficiles "PIT-BULL" voire "BOER-BULL" ou d'apparence "TOSA-INU", sont issus de croisements incontrôlés, sans papiers du Livre des Origines Français ( LOF ) et donc sans traçabilité.

Ces chiens sont reconnaissables à leur morphologie : petits dogues dont le poids varie entre 18 et 40 kgs, parfois plus, couleur variable et à poils courts ( fauve pour le BOER-BULL ), musclés et apparence puissante, tête large, mâchoires fortes, muscles des joues bombés.



Le Pitt-bull : dressé pour tuer...



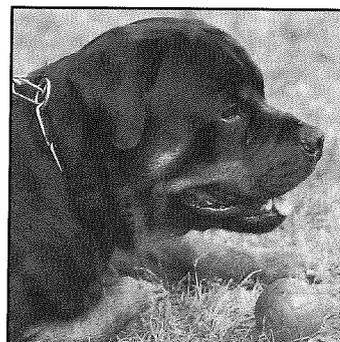
Le Bullmastiff : un gros nounours... tout en muscle (!)

## ❷ DEUXIEME CATEGORIE ( Garde et défense )

Ces sujets sont des chiens de race et possèdent les papiers du Livre des Origines Français (LOF) et sont cités dans la liste de l'Arrêté du 27.4.1999.

Il s'agit des chiens de race STAFFORDSHIRE TERRIER, des chiens de race AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER, des chiens de race ROTTWEILER ou chiens assimilables à cette race, des chiens de race TOSA-INU ( rares en France )

*Le Rottweiler est un chien de Garde et de Défense classé dans la deuxième catégorie même s'il ne possède pas de papiers de L.O.F.*



Le Rottweiler : mi-ange, mi-démon...

### Acquisition et commerce des chiens dangereux

Personnes ne pouvant détenir des chiens dangereux : personnes âgées de moins de 18 ans , majeurs en tutelle sauf autorisation du juge des tutelles, personnes condamnées pour crime ou délit inscrit au bulletin N° 2 du Casier Judiciaire, personnes auxquelles la propriété ou la garde a été retirée sur décision du Maire.

**L'acquisition, la cession à titre onéreux ou gratuit, l'importation et l'introduction sur le territoire métropolitain des chiens de la 1ère catégorie sont interdites.**

**La stérilisation ( attestée par certificat vétérinaire) de ces chiens est obligatoire depuis le 6. 1. 2000.**

### Détention - Obligations des personnes autorisées à détenir des chiens dangereux

La détention des chiens dangereux est subordonnée au dépôt d'une déclaration à la Mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal, ou, le cas échéant du lieu de résidence du chien. Le Maire donne récépissé de cette déclaration. La déclaration et le récépissé indiquent : les noms, prénom, date de naissance, et domicile du propriétaire ou détenteur de l'animal ; le nom, l'âge, le sexe, et le type de chien de 1ère et 2ème catégorie ; l'identification du chien ( tatouage ) ; la vaccination antirabique du chien en cours de validité ; certificat vétérinaire de stérilisation pour chiens mâles ou femelles de la 1ère Catégorie, la possession d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou détenteur.

### Circulation et présence de chiens dangereux

L'article 211-5 du Code Rural édicte les dispositions suivantes :

#### LIEUX INTERDITS AUX CHIENS DE PREMIERE CATEGORIE :

 Accès interdit ( même muselés ou tenus en laisse ) aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et les locaux ouverts au public

 Stationnement interdit dans les parties communes des immeubles collectifs.

### Mesures communes aux chiens de première et deuxième catégorie

 Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, ils doivent *être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.*

### Mesures concernant les chiens de deuxième catégorie

 Dans les lieux publics, les lieux ouverts au public et les transports en commun, ils doivent également être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

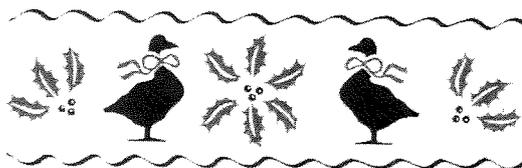
JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2001 !



M. le Maire , MM les Maires Adjointes,  
Madame et MM les Conseillers  
Municipaux, ainsi que les membres  
de la Commission d'Information vous  
souhaitent de très belles Fêtes de Fin  
d'Année !

**TRÈS BONNE ANNÉE 2001**

Santé, Prospérité et Bonheur



Membres de la Commission d'Information : Jean HAMM, Président Délégué, Erwin FESSMANN, Pierre GROSS, André LAMBLIN  
Jacques MARBACH, Frédéric PERRAUD, Jean Pierre PERRY, Josiane RINGEVAL



Guderheim

G. Baerenzung

# CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS - ANNEE 2001

## JANVIER

Dimanche 7 ACCUEIL DES " NOUVEAUX ARRIVANTS " - la Commune  
Dimanche 7 CONCERT DE LA CHORALE en l'Eglise Protestante - l'AECC  
Vendredi 12 & Samedi 13 SOIREE THEATRALE - les " Geydether Wackes "  
" IM HERR MAIRE SINI TOCHTER "  
Dimanche 14 APRES-MIDI THEATRALE AVEC REPAS - les " Geydether Wackes "  
Vendredi 26 REMISE DES PRIX DE LA COMMISSION D'AMENAGEMENT

## FEVRIER

Dimanche 4 TRADITIONNEL REPAS - la Paroisse Catholique  
Samedi 10 BAL DES AGRICULTEURS - le CCJA du Canton de Brumath  
Dimanche 18 CONCERT D'HIVER - la Musique Paysanne-Groupe Folklorique  
Dimanche 25 CARNAVAL DES ENFANTS - l'AGCLS " S'Mehlrاد "

## MARS

Samedi 3 SOIREE CARNAVALESQUE - les Sapeurs-Pompiers  
Dimanche 18 FETE DU PRINTEMPS - l'AECC

## AVRIL

Lundi 16 CHAMPIONNAT SECTEUR NORD - le Pétanque Club de la Basse Zorn

## MAI

Mardi 1<sup>er</sup> FETE DU 1<sup>ER</sup> MAI - l'Amicale des Sapeurs-Pompiers  
Dimanche 13 MARCHÉ AUX FLEURS - la Commission d'Aménagement  
Vendredi 18 CHALLENGE " HENRI AUBIN " en nocturne - le Pétanque Club de la Basse Zorn  
Jeudi 24 VENTE PAROISSIALE - la Paroisse protestante

## JUIN

Dimanche 3 GRAND CONCOURS DE PECHE - l'A.A.P.P.  
Lundi 4 CONCOURS DE PECHE AMATEURS - l'A.A.P.P.  
Dimanche 24 KERMESSE SCOLAIRE - l'Ecole Primaire

## JUILLET

Jeudi 12 CHAMPIONNAT VETERANS - le Pétanque Club de la Basse Zorn  
Vendredi 13 FETE DU " 14 JUILLET " - le Comité de Fêtes

## AOUT

Dimanche 12 FETE DU VILLAGE - l'AGCLS " S'MEHLRAD "  
Samedi 18 CONCOURS REGIONAL TRIPLETTES MIXTES - le Pétanque Club de la Basse Zorn

## SEPTEMBRE

Samedi 15 MARCHÉ POPULAIRE DE NUIT - l'AGCLS " S'Mehlrاد "

## OCTOBRE

Dimanche 7 TRADITIONNEL REPAS - la Paroisse Catholique  
Dimanche 21 " GEUDERTHEIM-EXPO 2001 " - l'AGCLS " S'Mehlrاد "

## NOVEMBRE

Samedi 3 SOIREE " LOTO " - les Vétérants du Football-Club  
Dimanche 11 DEPOT DE GERBE - la Commune

## DECEMBRE

Samedi 1<sup>er</sup> & Dimanche 2 " CHRISTKINDELMÄRIK " - la Paroisse Protestante  
Dimanche 16 FETE DE NOËL DES " AINES " - la Commune  
Lundi 31 SOIREE DE LA SAINT-SYLVESTRE - le Club d'Halterophilie